

St-Ludger retrouvera son calme

La Sûreté du Québec arrête neuf individus

LAC-MEGANTIC, (GD) — Dans une opération d'envergure destinée à mettre un terme définitif aux incidents dont le village de St-Ludger a été le théâtre au cours des dernières semaines, la Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, a appréhendé neuf individus résidant pour la plupart à St-Ludger et à St-Gédéon.

Ces personnages dont sept ont passé la fin de semaine

derrière les barreaux ont été accusés d'avoir troublé la paix ou d'avoir entravé des agents de la paix dans l'exercice de leurs fonctions ou encore d'avoir été trouvés au volant d'automobiles alors que leurs facultés étaient affaiblies par l'alcool. Deux conducteurs trouvés en état d'ébriété ont été remis en liberté après avoir subi l'épreuve de l'ivresse. Un troisième qui détenait un permis de travail américain a été retenu aux

cellules jusqu'à hier de même que les six autres malades qui ont pu reprendre le large en versant des cautionnements. Tous comparaitront le 18 septembre en Cour des sessions de la paix.

Depuis quelques semaines, nombreux étaient les résidents de St-Ludger qui se plaignaient du fait que, le samedi matin, à l'heure où les honnêtes gens se reposent d'une dure semaine de travail, la rue principale de cette localité servait de piste de course à quelques jeunes fêtards. La semaine précédente, deux agents de la Sûreté du Québec s'étaient rendus sur les lieux à la suite d'une plainte. Les auteurs du samedi matin n'ayant pas obtempéré à leur ordre de se disperser, les policiers avaient dû faire appel au service d'incendie de la municipalité et les chauffards copieusement arrosés, avaient fini par prendre le large.

Samedi matin, au poste de la Sûreté du Québec de Lac-Mégantic, on était prêt à toute éventualité et des qu'une plainte a été reçue, on s'est rendu sur les lieux. Douze policiers prenaient part au rai-

tissage. Ce ne fut pas long que l'on avait coffré tous ceux que l'on trouvait en ivresse, en chamaille ou dans les jambes des policiers.

Il est à espérer que cette battue couronnée de succès refroidira un peu l'humeur belliqueuse des individus qui ont été mis au violon et de ceux qui seraient tentés de les imiter.

Magog, (CT) — Poursuivant dans la veine des candidatures et rumeurs aux élections municipales du 1er novembre prochain, à Magog, il nous a été possible d'apprendre de M. Guy Beaudoin, échevin sortant au siège numéro 4, qu'il sera de nouveau sur les rangs s'il est du désir de ses électeurs mais qu'il n'entend pas s'imposer à la population. Il a cependant ajouté qu'il trouvait quelque peu prématuré pour rendre une décision finale vu le laps de temps qu'il reste avant la mise en candidature.

Les membres du club Kiwanis ont tenu hier soir à Magog leur premier souper hebdomadaire après deux mois de répit. Le tout se déroulait sous la présidence de M. Harry Milne, président d'office. Il s'agissait d'une reprise de contact en vue de reprendre les activités régulières.

Magog en bref

Les catholiques des quatre paroisses de la cité de Magog seront appelés à se recueillir et prier sur la tombe de parents et amis, à l'occasion de la visite annuelle au cimetière local alors que se déroulera une cérémonie religieuse qui débutera à 2 heures p.m. dimanche prochain.

Le tableau de la circulation à Magog s'est de nouveau obscurci en fin de semaine alors qu'on a enregistré plusieurs accrochages à l'intérieur des limites de la cité. Le plus important s'est produit à l'angle des rues Bowen et Des Pins alors qu'un véhicule conduit par M. Paul Goyer, 53 ans de Magog et circulant en direction ouest de la rue Bowen est entré en collision avec une automobile au volant de laquelle se trouvait M. Rosario Homan, 23 ans et domicilié à Ste-Catherine de Kévalle qui se dirigeait côté nord de la rue Pine. Les dommages approximatifs s'élevaient à \$1,600. Fort heureusement, il n'y eut aucun blessé.

Deux autres collisions dont l'estime des réparations s'élevait à environ \$490 ont également été enregistrées.

C'est dimanche prochain au Mont Orford que sera marqué le 10e anniversaire de vie politique de M. Georges Vaillancourt à l'Assemblée nationale. Le tout débutera par un tournoi de golf et une soirée amicale se déroulera à compter de 7h. Plus de 300 convives sont attendus.

LES VILLES FRONTALIÈRES CARREFOUR TOURISTIQUE

ROCK ISLAND, (MD) — La région des Villes frontalières qui a une vocation touristique par excellence vu la proximité des lacs, de l'autoroute 55 et de l'Interstate 91 a vu passer en trois mois (juin, juillet et août) plus d'un demi-million de visiteurs à ses trois ports de douanes. En effet un total de 514,420 personnes ont traversé les trois ports de douanes de Rock Island et Beebe. Il y a deux ports de douane à Rock Island un sur la rue Principale et l'autre à la hauteur de l'autoroute 55.

Il s'agit ici seulement de passagers qui ont traversé les douanes dans des autos. Un fait intéressant c'est qu'il y a eu une hausse de 8% par rapport à la même période en 1969. En 1969 477,972 personnes ont traversé la frontière et ce dans 172,094 véhicules. Ce sont les trois mois les plus achalandés de l'été pour ce qui est de la douane.

Durant ces trois mois en 1970 il y a eu plus de personnes qui ont traversé la frontière, mais avec moins d'autos. En effet, il y a eu 3,320 véhicules de moins qui ont amené les touristes cette année. Ces chiffres représentent une moyenne de 222 personnes

traversant ces trois ports durant une période d'une heure.

La chute d'un pont En 1969 le principal port de douane de cette région était le port de douane de la rue Principale à Rock Island. En effet ce port a reçu au cours des mois de juin, juillet et août 1969, 76,162 véhicules tandis que le port de l'autoroute 55 n'a reçu que 66,820.

Le port de la rue Principale, relié aux U.S.A. par le pont Bissonnette, a connu beaucoup moins d'activités en 1970, ce pont étant fermé depuis le 7 mai dernier et de plus il est tombé le 2 juin 1970. Les chiffres ne mentent pas. Durant ces trois mois, soit juin, juillet et août 1970 il y a eu plus de 5,000 véhicules qui sont passés par le port de l'autoroute 55 au détriment du port de la rue principale.

Le port de douane, de la rue principale était il y a quelques années le port le plus achalandé. Mais par suite de la construction de l'Interstate 91, de l'autoroute 55 et depuis la chute du pont Bissonnette, il y a moins de passagers qui traversent ce port.

Ces chiffres nous ont été fournis par le percepteur de ces trois ports de douane M. Oscar Palmer.

La caisse d'East Angus enregistre un actif de \$1,527,212.80

EAST ANGUS, (GP) — D'après le 29e rapport de la Caisse Populaire d'East Angus, cette dernière a un actif de \$1,527,212.80 comparativement à \$1,426,158.54 pour l'année 1969.

Elle a en caisse la somme de \$288,735.34, \$456,075.84 en placements, obligations, capital social et autres, \$724,811.18 en actif liquide.

Reconnaissance de dettes (367) \$380,463.23 en hypothèques, (117) \$370,438.39, en immeuble (après amortissement) \$39,000, aménagement-equipement (après amortissement), \$12,500, pour un total de l'actif: \$1,527,121.80.

Passif Capital social: \$111,832.69, épargne ordinaire: \$1,207,903.41, épargne spéciale: \$47,000. Total du passif: \$1,466,736.10, taxes d'entrée (à réserve) \$98.30, trop-perçu (excédent d'opération): \$11,641.06, patrimoine (avoir propre) \$48,737.34 pour un grand total de \$1,527,212.80, comparativement à \$1,426,158.54.

Revenus et dépenses Intérêts sur prêts: \$62,409.05, Intérêts sur placements: \$24,266.77, Commissions et administration: \$5,739.77, Intérêts et bonis de l'Union régionale: \$9,459.90, Autres revenus: \$394.75 pour un total de \$102,270.24 de revenus.

La construction du local du club Motos-neige va bon train à East Angus

EAST ANGUS, (GP) — La construction du local pour le club Motos-neige East Angus Inc., est maintenant une réalité et plusieurs membres y travaillent activement.

Lors de la dernière assemblée, le nouveau secrétaire, M. Gérard B. Roy, fit la lecture du procès verbal. Il succède à M. Claude Pénin qui a donné sa démission pour cause de maladie.

L'assemblée a été des plus instructives concernant ce nouveau local et le président, M. Roland Bolduc a demandé aux membres intéressés à travailler à cette construction de bien vouloir donner leurs noms après 5 heures à M. Gérard B. Roy, secrétaire.

Prêts Il y eut une longue discussion

Un total de 15 accidents en août à Rock Island

ROCK ISLAND, (MD) — Il s'est produit 15 accidents durant le mois d'août dans les villes de Rock Island-Stanstead qui ont causé des blessures à 6 personnes. C'est ce que révèle le rapport du chef de police M. Ronald Ticehurst. La station de contrôle a reçu 317 appels durant le mois dont 47 étaient des appels urgents. Il y a eu durant cette période 2 tentatives de vols, et 7 vols ont

été perpétrés. Il y a eu 8 appels pour avoir troublé la paix, et cinq personnes ont été détenues.

La Sûreté municipale a retrouvé un véhicule volé, de même qu'une personne égarée. La police a émit 73 billets et l'auto-patrouille a parcouru 3,441 milles. Un total de 16 enquetes ont été faites par le département et 5 cas de vols ont été étudiés.

Appel à la bombe dans un hôtel

LAC-MEGANTIC, (GD) — C'est en vain que, samedi soir, des agents de la Sûreté municipale de Lac-Mégantic aidés de leurs collègues de la Sûreté du Québec ont fouillé de fond en comble un hôtel du centre-ville à la recherche d'une bombe hypothétique.

Vers 11 h. 30, un appel téléphonique anonyme avait été reçu à l'hôtel Queen à l'effet qu'une bombe était cachée dans l'établissement. La direction de l'établissement avait aussitôt mandé les policiers qui s'étaient rendus sur les lieux, se sont empressés de faire éva-

cuer l'hôtel plein à craquer et de fouiller tous les endroits susceptibles de receler un engin explosif. La fouille qui n'a rien rapporté a cependant eu pour résultat d'attirer nombre de curieux aux environs de l'établissement.

Les policiers ont ouvert une enquête discrète en vue de découvrir l'identité du mauvais plaisant qui a déclenché une fouille inutile et donné des soucis froids dans le dos des agents de police et des propriétaires de l'établissement.

Inscription aux cours d'Education permanente

LAC-MEGANTIC, (GD) — Depuis hier soir et jusqu'à jeudi soir, le Service de l'Éducation permanente de la Commission scolaire régionale de l'Estrie procède, à Lac-Mégantic, à l'inscription des personnes intéressées à suivre les cours de formation académique, d'éducation populaire, de formation professionnelle et commerciale qu'il est à mettre sur pied.

C'est entre sept heures et dix heures que l'on peut rencontrer les responsables régionaux de l'Éducation permanente afin d'obtenir toutes les informations souhaitables sur

les cours et de découvrir, par un dialogue positif, l'orientation qui convient à chacun. On n'a qu'à se rendre au collège Sacre-Coeur, au 4723 de la rue Champlain.

De plus, il y aura inscription dans les localités avoisinantes de Lac-Mégantic. La date, l'heure et le lieu seront communiqués prochainement.

Les cours d'éducation populaire forment un éventail varié embrassant presque toutes les branches de l'activité humaine: couture, alimentation, personnalité, relations humaines, décoration intérieure, tissage, arts plastiques, anglais intensif, psychologie de l'enfant et de l'adolescent, société en changement, citoyenneté, pouvoir, budget, changements en éducation, travail de groupe, vie à deux.

Quant aux cours de formation académique, ils couvrent tout, de la troisième année du cours primaire au Secondaire V.

D'autres cours sont donnés en technique commerciale: français commercial, anglais commercial, tenue de livres, mathématiques commerciales, organisation de bureau, organisation de l'entreprise, dactylo et steno.

Pour ce qui est des cours de métiers, ils comportent les embranchements suivants: opération de machines à bois, opération de machines à coudre industrielles, soudure au gaz et à l'électricité, mécanique, électricité, débousselage, dessin industriel, lecture de plans, mécanique d'entretien, lecture de l'équerre.

M. Claude Tessier est le directeur du Service de l'Éducation Permanente pour la région numéro 3 de la Régionale de l'Estrie.

Après avoir adopté antérieurement un règlement régissant la force constabulaire de l'endroit, et pour donner force de loi à leur règlement, les membres de cette municipalité ont formé un comité de police composé évidemment du maire M. Rosario Raymond et des conseillers MM. Bertrand Gensse, Wilfrid Brodeur et Gérard Lizotte. Ce comité de police agira comme arbitre dans les divers conflits pouvant résulter des relations inter-polices. La décision du comité devra toutefois être ratifiée par la majorité des membres du conseil avant de prendre forme.

Une somme de \$1,000.00 a été offerte à la municipalité pour l'acquisition de l'ancien dépôt. Ladite compagnie sherbrookeuse devra toutefois attendre la réponse du ministère des Affaires Municipales de Québec avant de s'en porter acquéreur, le code municipal des corporations rurales prévoyant l'obligation pour toute municipalité rurale, d'obtenir l'acquiescement dudit ministère avant de se départir de tout bien de cette importance.

Les autorités municipales ont acquiescé à une demande de M. Donat Côté, inspecteur municipal portant son traitement de \$1,500 l'heure qu'il était, à \$2,000.

À Omerville, trois conseillers verront expirer leur mandat le dimanche 25 octobre prochain et le scrutin s'il doit avoir lieu est fixé au dimanche suivant soit le 1er novembre. Le mandat du maire de l'endroit n'expire qu'en l'an prochain mais les conseillers MM. Wilfrid Brodeur, Narcisse Belanger, et Gérard Lizotte en seront au terme de leur mandat. Rien n'a cependant encore transpiré d'éventuelles candidatures à ces sièges.

Une somme de \$1,000.00 a été offerte à la municipalité pour l'acquisition de l'ancien dépôt. Ladite compagnie sherbrookeuse devra toutefois attendre la réponse du ministère des Affaires Municipales de Québec avant de s'en porter acquéreur, le code municipal des corporations rurales prévoyant l'obligation pour toute municipalité rurale, d'obtenir l'acquiescement dudit ministère avant de se départir de tout bien de cette importance.

Les autorités municipales ont acquiescé à une demande de M. Donat Côté, inspecteur municipal portant son traitement de \$1,500 l'heure qu'il était, à \$2,000.

À Omerville, trois conseillers verront expirer leur mandat le dimanche 25 octobre prochain et le scrutin s'il doit avoir lieu est fixé au dimanche suivant soit le 1er novembre. Le mandat du maire de l'endroit n'expire qu'en l'an prochain mais les conseillers MM. Wilfrid Brodeur, Narcisse Belanger, et Gérard Lizotte en seront au terme de leur mandat. Rien n'a cependant encore transpiré d'éventuelles candidatures à ces sièges.

Un lourd camion capote dans un fossé et son conducteur est gravement blessé

LAC-MEGANTIC, (GD) — Un camionneur de Garthby, M. Edmond Houle, a subi de graves blessures dimanche soir lorsque le lourd véhicule qu'il conduisait s'est renversé dans un fossé bordant la route 28, entre St-Romain et Lambton.

M. Houle a été transporté à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic par les ambulanciers de la maison Jacques et Frère. Il souffrirait de blessures et de luxations dans la région du bassin.

L'accident s'est produit au moment où le camion chargé de bidons à lait a débordé sur l'épaulement de la route après avoir été mis en marche arrière par son conducteur. L'épaulement s'est alors affaissé et le camion a culbuté.

Les pertes matérielles s'élevaient à \$25,000. L'agent Jacques Fréchette, de la Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, s'est rendu sur les lieux de l'accident où il a procédé aux constatations habituelles.

Les pertes matérielles s'élevaient à \$25,000. L'agent Jacques Fréchette, de la Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, s'est rendu sur les lieux de l'accident où il a procédé aux constatations habituelles.

Les pertes matérielles s'élevaient à \$25,000. L'agent Jacques Fréchette, de la Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, s'est rendu sur les lieux de l'accident où il a procédé aux constatations habituelles.

Les pertes matérielles s'élevaient à \$25,000. L'agent Jacques Fréchette, de la Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, s'est rendu sur les lieux de l'accident où il a procédé aux constatations habituelles.

Les membres du Vélo-club se signalent

LAC-MEGANTIC, (GD) — Les porte-couleurs du vélo-club de Lac-Mégantic qui ont pris part au tour cycliste de l'Abitibi, une épreuve de 300 milles disputée sur huit étapes, ont très bien figuré puisque les deux équipes dont ils étaient membres ont pris la troisième et la huitième place à l'issue de cette compétition.

La plus importante au Québec en ce qui touche les coureurs des catégories "Junior" et "Cadet".

L'équipe OCCO-1 formée de Denis Bolduc, de Lac-Mégantic, Denis Dionne, Gaëtan Grenier, Michel Potvin, André Morin, de Drummondville et Jean-Marie Janssen, de St-Hyacinthe, a pris la troisième position et Denis Bolduc a terminé au quatrième rang au classement individuel. Bolduc a remporté la trophée décerné au coureur qui a donné le plus de points à son équipe.

La deuxième formation, OCCO-2, qui groupait Luc Gendron, Luc Fortin, Michel Audet, Paul Legendre, de Lac-

Mégantic, Jacques Cossette et Robert Comeau, de Drummondville, a pris le huitième rang. Au classement individuel, Luc Gendron s'est mérité la 14e position, Luc Fortin, la 20e, Michel Audet, la 22e et Paul Legendre, la 25e.

75 coureurs répartis entre 14 équipes participaient à cette épuisante épreuve.

Les pensionnaires du foyer ont explicité leur phrase "forcément obligé de se rendre à Bromptonville" par le fait que la visite d'un ingénieur leur a laissé entendre que le foyer constituerait un danger après le premier octobre.

De plus elles ont avoué craquer que demeurant dans l'ancien Foyer St-Frédéric elles perdent toute chance de "se placer" en admettant que l'on détruise l'actuel Foyer sans que le Pavillon Jean XXIII ait pu être réalisé.

C'est donc à cause de cette crainte bien légitime que les vieillards iront à l'encontre de leur propres souhaits en se rendant habiter le foyer de Bromptonville.

Les pensionnaires du foyer ont explicité leur phrase "forcément obligé de se rendre à Bromptonville" par le fait que la visite d'un ingénieur leur a laissé entendre que le foyer constituerait un danger après le premier octobre.

De plus elles ont avoué craquer que demeurant dans l'ancien Foyer St-Frédéric elles perdent toute chance de "se placer" en admettant que l'on détruise l'actuel Foyer sans que le Pavillon Jean XXIII ait pu être réalisé.

C'est donc à cause de cette crainte bien légitime que les vieillards iront à l'encontre de leur propres souhaits en se rendant habiter le foyer de Bromptonville.

Les vieillards du pavillon Jean XXIII reviennent à la charge et expliquent à nouveau leur désir de rester à Windsor

WINDSOR, (MC) — La Corporation du Pavillon Jean XXIII se réunissait hier avant midi afin de discuter certains points soulevés relativement à la réaction des religieuses et surtout des personnes âgées du Foyer St-Frédéric.

Une rencontre antécédente entre M. Lewis Craig et les religieuses ont renseigné celui-ci sur le souhait des vieillards de ne pas quitter leur ville.

Renouvellement du permis Les religieuses devant cet état de chose envisageaient de demander un renouvellement du permis. La corporation a immédiatement appuyé ces

dernières en leur remettant une lettre leur demandant de maintenir leur administration pour une période d'une année. La corporation a de plus assuré la direction du foyer de réparer l'escalier de secours qui laissait un peu à désirer, de pousser un peu de terre à côté du pavillon Jean XXIII pour en assurer la stabilité et éteindre le froid qui pourrait s'infiltrer.

Visite La Corporation s'est ensuite rendue, pour faire suite à une demande des religieuses, auprès des vieillards du foyer St-Frédéric pour quérir leur impression sur leur département vers le foyer de Bromptonville.

Les personnes âgées du Foyer ont presque dans une prière fait sentir leur désir de demeurer dans Windsor qu'une dame a qualifié de son "Home Sweet Home". Elles ont de plus avoué se "sentir fortement obligées de se déplacer vers le foyer de Bromptonville" mais qu'elles souhaitent très ardemment revenir à Windsor habiter le nouveau foyer.

Une dame s'est même adressée au maire, M. Lewis Craig, dans une demande qui était empreinte d'une touche de supplication "M. le Maire tachez donc de faire en sorte que l'on rende justice à la ville de Windsor".

Les pensionnaires du foyer ont explicité leur phrase "forcément obligé de se rendre à Bromptonville" par le fait que la visite d'un ingénieur leur a laissé entendre que le foyer constituerait un danger après le premier octobre.

De plus elles ont avoué craquer que demeurant dans l'ancien Foyer St-Frédéric elles perdent toute chance de "se placer" en admettant que l'on détruise l'actuel Foyer sans que le Pavillon Jean XXIII ait pu être réalisé.

C'est donc à cause de cette crainte bien légitime que les vieillards iront à l'encontre de leur propres souhaits en se rendant habiter le foyer de Bromptonville.

Nouvelles express

ROCK ISLAND, (MD) — L'équipe de balle-lente Del Monty de Rock Island a remporté une joute au tournoi de Ascot Corner qui s'est déroulé à Cookshire en fin de semaine. Cette joute a été remportée 8-4 contre l'équipe de La Patrie.

Dans la deuxième joute le Del Monty a perdu 10-9 contre Richmond, George Dammé de l'Hôtel Del Monty a frappé deux circuits dans la défaite. Son frère Normand a lancé les deux parties.

Cette équipe de balle-lente participera au tournoi de championnat régional qui aura lieu en fin de semaine prochaine à Sherbrooke.

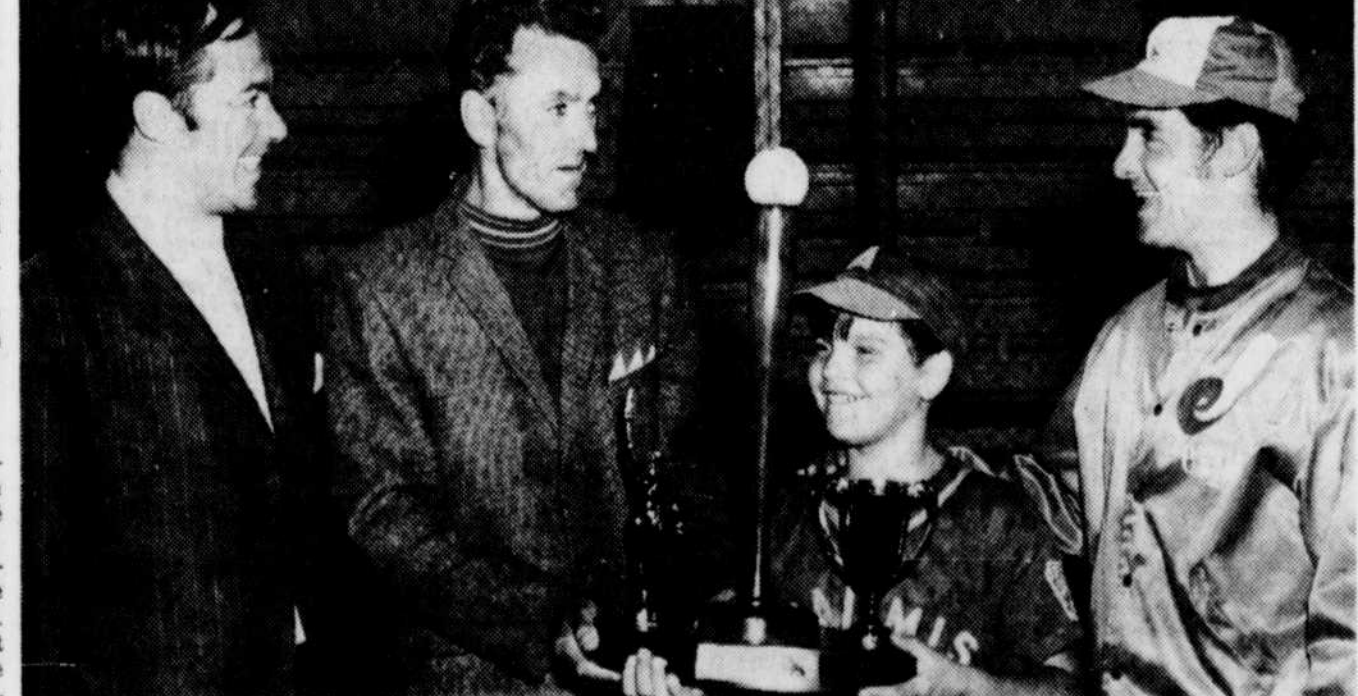
C'est mercredi soir de cette semaine que se tiendra à la salle de la Légion canadienne, l'assemblée de réorganisation du hockey mineur pour la région. Cette assemblée débutera à 7 h. 30.

C'est ce soir que la Chambre de commerce de Beebe-Rock Island-Stanstead tiendra une assemblée régulière à compter de 7 h. 30 à la Légion. Tous ceux qui désireraient participer à cette assemblée seront les bienvenus.

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — Un adolescent de 15 ans, Christian Bouffard, fils de M. et Mme Victorin Bouffard, de la rue Frontenac à Lac-Mégantic, a subi des blessures légères lorsqu'il a été renversé par une automobile conduite par M. Wilmont Lachance, de la route rurale no 1, à Lac-Mégantic. L'enfant qui a reçu les premiers soins à l'hôpital St-Joseph a pu réintégrer son domicile peu après l'accident. L'agent Van Dostie, de la Sûreté municipale, a procédé aux constatations habituelles. Une automobile légalement stationnée a subi des dommages estimés à \$75 lorsqu'elle a été accrochée par un véhicule dont le conducteur a omis de s'arrêter sur les lieux de l'accident. La Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, posséderait une excellente description du véhicule qui a endommagé la voiture de M. Jean-Claude Tardif, de Coarces. Un accrochage survenu à Notre-Dame des Bois entre les automobiles de M. Edgar Blais, de Notre-Dame des Bois, et Paul-Emile Choquette, de la route rurale no 3 à Lac-Mégantic, a causé des dommages matériels estimés à \$200. Une personne n'a subi de blessures. L'agent Jacques Fréchette, de la Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, a procédé aux constatations d'usage.

Dans une édition antérieure, nous faisons mention d'une intervention des pompiers de St-Ludger et des agents de la Sûreté du Québec pour disperser des trouble-fête. Il apparaît que l'incident qui a nécessité cette intervention liquide s'est produit sur la rue Principale de ce village et non dans un hôtel de l'endroit. On déplore à St-Samuel le décès de M. Philibert Blais... le défunt qui était âgé de 86 ans était le père de M. Antoine Blais, du rang de la Dam...



Après une dure bataille, les Aramis ont remporté la victoire contre St-Barnabé au compte de 11 à 10. Sur cette photo on reconnaît M. Pierre Vincent, président de la ligue 13-15, M. Lucien Richard donateur du trophée, Jean Boisvert, capitaine du club, et Denis Précourt, instructeur.



MM. Marcel Clément et Jean-Guy Gingras, respectivement président et vice-président des Jeux du Québec, section de Magog, faisant une pause pour réfléchir sur les activités de l'an dernier et voir s'il y a lieu de réorienter leurs énergies en vue des jeux d'hiver 1971 et préparer également des participants aux Olympiques de 1976.



NETTOYEUR
Boucard
VICTORIAVILLE TEL: 752-5565
217, LAURIER

VOUTE
A
FOUR-
RURES
C-20784

LA TRIBUNE
Tél: 758-8203

Bois - Francs

752-9783 **RENAULT** 752-9783
LEMAZ AUTO INC.
324, rue Laurier, VICTORIAVILLE

4

198 EST, RUE NOTRE-DAME

SHERBROOKE, MARDI, 15 SEPTEMBRE 1970

198 EST, RUE NOTRE-DAME

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — C'est hier que se tenait, au pavillon des points Beaudet, le tournoi de golf des barbiers-coiffeurs de Victoriaville et la région.

André Fortin, député fédéral du comté de Lotbinière, sera le conférencier invité, ce soir, devant les Lions de Warwick. Il traitera du livre blanc Benson sur les questions financières.

Le club Optimiste lancera sa nouvelle saison d'activités, ce soir également lors d'un souper tenu au restaurant la source de l'hôtel Central.

Demain soir à la salle Victoria de la plage Hamel, il y aura projection de films sur la chasse et la pêche pour tous les membres du club de chasse et pêche des Mousquetaires.

Le comité des oeuvres du club Kiwanis local a été constitué et il est présidé par M. Denis Cantin. Le secrétaire Roland St-Amant et le trésorier Jean-Louis Provencher ont obtenu la collaboration du policier éducateur Jean Dion.

Une intéressante compétition s'est déroulée au club de golf Colonial durant la fin de semaine alors qu'un archer (Jacques Foucault) et un golfeur (Serge St-Pierre) en sont venus aux prises. Il paraît que l'archer était meilleur sur les approches.

Paul Brunelle et Jean-Louis Lavoie ainsi que Jacques Charette et Donald Loiseleur ont pris part dimanche dernier à un rallye inscrit au championnat de l'Estrie.

Lors du rallye des journalistes on a éprouvé quelques difficultés d'ordre technique. Une erreur s'est produite au moment de la transcription du parcours sur stencils et les participants ont été envoyés sur une fausse piste. Le moral a cependant été conservé et on s'en promet pour le rallye des Optimistes qui aura lieu au début d'octobre et sera pour plusieurs "la chance de se reprendre".

A l'occasion de l'ouverture officielle de la bibliothèque de Warwick, la population est cordialement invitée à visiter l'exposition de livres qui aura lieu les 26 et 27 septembre courant.

Il y aura assemblée du bureau de direction de la ligue de halleon glace ce soir à l'hôtel Central. Le président Normand Arbour compte sur la présence des responsables des équipes.

La ligue de pumper-pool du président Denis Arsenault donnera une conférence de presse demain soir au pavillon des points Beaudet. Il sera également question d'un grand tournoi provincial.

L'école de baseball fait honneur à ses obligations

PLESSISVILLE (GAB) — La direction de l'école de baseball de Plessisville prend des dispositions pour organiser certaines activités en vue de recueillir les fonds nécessaires à étendre complètement la dette laissée par les opérations des Braves à la fin de 1969. On sait que les Braves représentaient Plessisville dans la Ligue Provinciale de baseball et que le club était administré financièrement par l'École de baseball.

A la fin de la saison 1969, les montants à payer s'élevaient aux environs de \$18,000. Les déficits accumulés au cours des dernières années avaient décidé la direction à suspendre les activités du club dont l'entretien était devenu trop dispendieux à cause du calibre de jeu de la Ligue Provinciale de baseball. Encore \$6,500. Durant l'hiver 1969-70, les responsables de l'école de baseball de Plessisville ont été Robert Bourque est le président, ont organisé des manifestations récréatives, des tirages et autres activités du même genre afin de recueillir l'argent dont on avait besoin pour éteindre la dette de quelque \$18,000 qui restait à la clôture des opérations de la saison 1969. Le public a bien répondu à ce qui était mis à sa disposition par l'École de baseball.

APPEL A LA PRUDENCE DE LA PART DU DIRECTEUR DE LA POLICE

PLESSISVILLE (GAB) — Un message vient d'être adressé à la population de Plessisville et de la région par le directeur du Service de la police, M. Edouard Lebrun. Ce message est une invitation à la prudence qui s'adresse aussi bien aux jeunes qu'aux adultes. Conducteurs de véhicules, cyclistes et piétons sont invités à redoubler de prudence lorsqu'ils circulent sur les voies publiques où une grande activité règne durant l'année scolaire. Le chef fait appel au bon sens et au jugement de tous afin de réduire au minimum les risques d'accident.

La Jeune chambre clôture sa campagne de recrutement

ASBESTOS (YC) — Récemment avait lieu la soirée de clôture de la campagne de recrutement de la Jeune Chambre d'Asbestos. Après un buffet froid où se rencontraient environ 80 personnes, il y eut soirée sociale durant laquelle trois conférenciers ont adressé la parole aux membres. M. Yvon Brochu, député du comté de Richmond était présent, au grand plaisir de tous les membres.

M. Roger Laliberté, ex-président de la Jeune Chambre d'Asbestos, ancien président régional et ex-président provincial des Jeunes Chambres du Canada français a fait part de ses expériences personnelles au sein de cette association. Ce fut pour lui l'occasion de se réaliser pleinement et d'acquiescer son métier d'homme au sein d'une société très exigeante. Comme plusieurs autres, M. Laliberté fut délégué à des congrès internationaux de la Jeune Chambre un peu partout à travers le monde et il juge des plus enrichissantes les échanges qui ont eu lieu à l'occasion de ces rencontres.

Selon M. Roger Laliberté, c'est en travaillant activement au sein d'une association qu'on a l'occasion d'évoluer et de se réaliser à tout point de vue.

M. Gaston Provencher, président régional du secteur Bois-

A la demande de plusieurs personnes

Les bureaux du service social du Centre du Québec ouverts le lundi soir le 5

VICTORIAVILLE (ML) — A la demande de plusieurs personnes et pour mieux répondre aux besoins de ses nombreux usagers, les bureaux du service social du Centre du Québec seront ouverts le lundi soir à compter du 5 octobre.

Tous les bureaux de l'agence que ce soit à Victoriaville, Nicolet ou Drummondville seront ouverts le lundi soir de 19 h. 30 à 22 heures. Les personnes désirant se présenter à ces heures devront cependant obtenir un rendez-vous, en autant que faire se peut.

Les bureaux demeureront également ouverts aux heures habituelles du lundi au vendredi de 9 heures a.m. à midi et de 1 h. à 5 heures. Le lundi avant midi sera cependant limité aux cas d'urgence.

Toute personne ayant un problème d'ordre matériel, psychologique, conjugal, éducatif, personnel ou autre, peut recourir à l'un ou l'autre des bureaux du Service social du Centre du Québec.

Elle y trouvera toujours un travailleur social ou un conseiller disposé à lui venir en aide.

Le directeur de ce service, M. Jacques Martel, désire cependant attirer l'attention de la population sur le fait que seuls les bureaux régionaux du ministère de la Famille et du Bien-être social s'occupent

de verser l'assistance financière dont les citoyens peuvent avoir besoin pour cause de chômage, maladie ou autres motifs.

Les personnes désireuses d'obtenir uniquement ce service peuvent donc s'adresser

à leur bureau local du ministère de la Famille et du Bien-être social.

La direction et le personnel de l'agence communautaire de service social espèrent donc que cette modification sera de nature à plaire aux usagers

des services de l'agence en leur assurant un meilleur service. Les bureaux du Service social sont situés aux endroits suivants: Victoriaville 365 Est rue Notre-Dame; Nicolet 382 rue Signay et Drummondville 152 Cockburn.

Rallye de 125 milles pour le championnat de l'Estrie

VICTORIAVILLE (JR) — Le club Auto-Sport Cobra, en collaboration avec M. Roger Lauzon de la brasserie Moisson, présentera dimanche un rallye de 125 milles comptant pour le championnat Moisson de l'Estrie.

Il s'agira en fait de la troisième épreuve de cette série régionale qui en compte 20. Le club Cobra organise le rallye "Coyote le fou" suivant les règlements du championnat Moisson de l'Estrie. Jacques Charette et Donald Loiseleur ont tracé le parcours. Déjà, le 29 août dernier, le club CASA d'Asbestos organisait une épreuve de cette série. La seconde a été disputée dimanche dernier à Bécancour.

Des bourses totalisant \$1,000 seront partagées à la fin de cette série. Les agents Moisson de Drummondville et Sherbrooke ont accepté de fournir des bourses et les nombreux trophées remis à chaque épreuve. Les clubs Auto-sport participants sont Sherbrooke, Bécancour, Drummondville, Asbestos, Nicolet, Windsor Mills, Victoriaville et Nicolet. Chacun de ces clubs doit organiser deux rallyes au cours de la saison.

Deux classes servent à partager les participants, soit experts et novices. Peuvent être considérés comme experts, tous ceux qui en feront la demande. Les points de chaque rallye sont accordés aux 10 premiers experts et 20 premiers novices. Chaque pilote et chaque navigateur recevra ce nombre de points et les accumuleront sur une base individuelle. Si dans une équipe, il y a un expert, l'autre participant sera considéré comme un expert.

Chaque participant pourra compter pour le championnat ses huit meilleurs résultats.

Les rallyes seront des épreuves sur chemin en excellent état et les instructions doivent être données suivant les normes établies dans l'annuaire C.M.R. de l'Estrie. Le montant de la bourse sera divisé de la façon suivante: 60 pour cent aux experts et 40 pour cent aux novices.

Campagne de souscription pour venir en aide au comité d'information chrétienne

VICTORIAVILLE (ML) — Le Comité d'information chrétienne a été fondé dans le diocèse de Nicolet en 1967. Le but de travailler à l'évangélisation des hommes par les moyens de communication, mentionne l'abbé Fernand Noël.

On sait que ce comité poursuit actuellement une campagne de souscription afin d'aider au soutien financier du comité. Le responsable de la C.I.C., l'abbé Noël, rappelle un passage du décret "Inter Mirifica" à l'effet que: "aussi bien l'Eglise catholique estime-t-elle qu'il est de son devoir, d'une part, d'employer

les instruments de communications sociales pour annoncer le message de salut, et d'autre part, d'enseigner aux hommes le bon usage de ces moyens".

Le mouvement d'information chrétienne s'étend à toutes les régions du diocèse de Nicolet. Le responsable régional est le curé Charles-Henri Paul, curé de la paroisse Ste-Victoire. Le directeur, l'abbé Noël, est chargé de la production.

Ce mouvement a été approu-

vé par Mgr Albertus Martin, mais ne reçoit aucune subvention du diocèse. Depuis la fondation du mouvement en 1967, le comité a plusieurs réalisations à son actif, tout cela, grâce aux dons de personnes généreuses qui ont compris l'importance des mass-media pour la construction d'un monde chrétien où règnent la justice, l'ordre, la vérité et l'amour. Aujourd'hui, le Comité fait appel au sens apostolique de chacun. On demande la compréhension de ce nouveau mode d'apostolat et la générosité.

Onzième parade de l'Habitation

VICTORIAVILLE (JR) — C'est en fin de semaine prochaine qu'aura lieu la 11e parade de l'habitation du comité d'habitation des Bois-Francs. Cette année, pas moins de cinq maisons modèles pourront être visitées, trois à Arthabaska et deux à Victoriaville. Les firmes Allard construction, Binette et frères et Jean-Paul Binette exposeront sur la rue Gagnon à Arthabaska tandis que de nouveau Allard construction et Gilles Bernard seront situés sur la rue Dunan, à Victoriaville.

Le président de cette semaine de la construction, M. Robert Provencher tient à informer le public de la tenue d'une parade monstre d'Arthabaska à Victoriaville le 19 septembre. Le départ aura lieu vers les 14 h. 30 alors que les autorités d'Arthabaska et plusieurs invités d'honneur verront aux cérémonies d'usage.

Le défilé se rendra de la rue Gagnon à la rue Dunan à Victoriaville.

La proclamation officielle de la semaine de l'habitation aura lieu à l'hôtel de ville de Victoriaville après la parade. Une innovation sera apportée cette année à la parade. Une jardinière sera élevée sur une remorque et servira tout au long de la semaine de kiosque d'information. L'an dernier, les responsables de la semaine ont estimé à plus de 20,000 le nombre de visiteurs et cette année l'objectif est de 25,000 visiteurs.

Tout est donc mis en oeuvre pour que la semaine de l'habitation 1970 soit un franc succès. La population est invitée à participer à la parade de samedi prochain et à visiter tout au cours de la semaine suivante les maisons modèles ouvertes au grand public.

Choix d'une reine chez les Filles d'Isabelle

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Mme Mariette Girouard a été choisie reine des Filles d'Isabelle de Princeville pour le mois de septembre. La régence du cercle, Mme Anne-Marie St-Pierre, a donné un intéressant rapport sur sa participation au congrès international des Filles d'Isabelle, congrès qui a eu lieu à St-Louis, Missouri (E.U.). "Noël en juillet: un Sauveur nous est né" était le thème de ce congrès basé sur l'Amour.

Travail des comités

Quelque 110 membres ont pris part aux activités de la première assemblée de 1970-71 chez les Filles d'Isabelle de Princeville. Le comité de nomination a été formé en vue des élections prévues pour octobre à la direction du cercle. Mme Aline Bergeron, Mme Corona Garneau et Mme Yvette Noël sont les titulaires de ce comité de nomination. Par ailleurs, Mme Lisette Vaudreuil, responsable du comité des Malades, a mis les membres au courant des préparatifs en cours pour le défilé de modes qui aura lieu le mercredi, 30 septembre, à l'hôtel Manoir.

Boycottage pour une troisième journée de suite à Scotstown

SCOTSTOWN — Les parents des élèves de 4e et de 5e années de Scotstown ont décidé hier de boycotter pour une troisième journée consécutive les classes des élèves qui se rendent à Bury.

Selon les renseignements obtenus, M. Michel Marenco, représentant du ministère de l'Éducation, s'affairait hier à rencontrer les autorités de la Commission scolaire d'East Angus en compagnie de quelques experts en administration afin de trouver une solution à ce conflit. Il semblerait qu'une décision devrait être apportée avant ce soir alors que la Commission scolaire doit tenir une réunion.

Election d'un nouveau conseil exécutif au Parti québécois d'Arthabaska

VICTORIAVILLE (JR) — Le Parti Québécois - Arthabaska procédera à l'élection d'un nouveau conseil exécutif lors d'une assemblée générale des membres qui se tiendra à la salle des Syndicats de Victoriaville le 24 septembre à 20 heures. Cette réunion sera sous la présidence de Mme Marie Roux-Lambert.

On profitera de cette assemblée pour choisir les 24 délégués qui représenteront le comté au congrès régional de Trois-Rivières, les 28 et 29 novembre prochain. Ce congrès régional précède le congrès national qui aura lieu à Québec du 26 au 28 février. Le communiqué du PQ-Arthabaska souligne que depuis les élections, il n'a pas cessé ses activités. Des réunions du conseil exécutif ont été tenues à tous les quinze jours, et l'opération renouvellement des adhésions au parti a été réalisée et une épillette de bié d'Inde a été organisée avec succès au chalet de ski du mont Gleason.

Le 24 septembre, le PQ-Arthabaska compte avoir comme orateur invité un membre connu du parti. On compte sur l'économiste Jacques Parizeau, le président René Lévesque, ou encore les députés Claude Charron, Camille Laurin ou Robert Burns.

Le club Ste-Famille a décroché les grands honneurs des éliminatoires de la catégorie moustique

VICTORIAVILLE (JR) — Le club Ste-Famille a décroché les grands honneurs de la finale des éliminatoires de la catégorie moustique du circuit Gaston Leneau. Il a défait l'équipe CFDA au compte de 14-3 le lanceur gagnant a été Pierre Provencher et le perdant François Cloutier.

Dans la catégorie Pee-Wee, le Continental a vaincu les Artisans 5-3. Le lanceur Alain Bergeron a remporté la victoire et a participé à un exploit défensif digne de mention soit un triple jeu. Dans

la seconde joute, les Artisans se sont ressaisis et ont triomphé 9-5 au profit du lanceur André Provencher. Les Artisans remportent donc la série finale deux joutes au total des points 12-10.

Dans la catégorie Bantam, les parties sont égales une à une dans la finale deux de trois. Le Coop-Habitation a vaincu Vic-Art 5-4 pour ensuite être humilié 23-7. La série se terminera cette semaine alors que les deux équipes en viendront de nouveau au prise.

Les Richelieu en quête de sous pour leurs oeuvres de charité: nombreuses activités

VICTORIAVILLE (ML) — A nouveau cette année, du 28 septembre au 3 octobre prochain, les Richelieu de Victoriaville tiendront leur campagne annuelle de souscription afin de renflouer les caisses de charité de leur organisme.

Les principales activités inscrites au programme de cette campagne sont le thé-modes des dames Richelieu qui aura lieu le 29 septembre; la collection des noms spéciaux et des paroisses du 28 septembre au 3 octobre; la dégustation de vins et fromages le 3 octobre.

Roger Rouleau qui est chargé de la campagne de charité Richelieu 1970 déclarait, hier soir, lors du souper du club: "J'ignore si c'est l'amour du Richelieu ou la fièvre de l'au-

tomne ou le souvenir du plaisir que j'ai eu à travailler avec les confrères Richelieu dans le passé ou l'empressement avec lequel les membres sollicités ont accepté la responsabilité des différents comités, mais l'angoisse res-

senti tout l'été à la pensée de diriger la présente campagne a soudainement fait place à un enthousiasme débordant. D'autre part, nos épouses elles, bourdonnent d'activité dans l'organisation de leur thé-modes fixé au 29 septembre. Gilles Desrosiers a mis plusieurs heures à dénicher 500 noms de personnes qui n'étaient pas sollicités durant les dernières campagnes. Claude Pinard est chargé de la dégustation de vins et fromages.

Paul Gendron a été chargé de la publicité avec Pierre Giroux. Jacques Potvin a la responsabilité de la caisse de la campagne. Michel Auger sera chargé des comités de téléphone. Pour leur part, Robert Caron, Raoul L'Heureux et Georges Beauchêne sont chargés des paroisses environnantes.

L'objectif a été fixé à \$17,000. Le président du club, pour sa part, M. Jacques Fréreau, a déclaré: "Au nom de l'effort et de la jeunesse malheureuse, je vous invite à participer activement à la campagne Richelieu."

Les responsables des divers comités solliciteront votre collaboration. Comme toujours, je suis persuadé de votre dévouement pour une cause qui ne me laisse pas indifférent. J'ai été témoin de situations pénibles durant mon mandat. Cela m'a touché profondément. Il existe à Victoriaville et dans les paroisses environnantes de la misère, de la souffrance qu'il faut soulager. Dès lors, à titre de président du club, je ne vous convierai pas, je préfère vous inviter à travailler pour cette campagne qui est la vôtre, celle de votre club et celle de l'enfance et de la jeunesse.



CAMPAGNE RICHELIEU — Quelques responsables de la prochaine campagne Richelieu de Victoriaville. Le Dr Gilles Piché, Roger Rouleau, président de la campagne et Jacques Fréreau, président du club. (Photo La Tribune, Victoriaville)



MEILLEUR CAMELOT — Gerd Côté, 13 ans fils de M. et Mme Aurèle Côté du 37 Edouard à Victoriaville a été choisi le meilleur camelot de La Tribune lors du dernier concours organisé par le département de la distribution. Gerd est camelot de notre journal depuis 4 ans et il est étudiant en Secondaire I au Centre civique de Victoriaville. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Un "festival pop" avec la bénédiction du service des loisirs le 18

PLESSISVILLE (ML) — Avec la bénédiction du service des Loisirs municipaux de Plessisville, un "Festival pop music" sera présenté à l'école des Métiers de l'endroit, le 18 septembre, à 8 h. 30.

En effet, devant la grande popularité des spectacles de musique "Underground" les dirigeants du service des Loisirs de Plessisville ont décidé d'offrir cette soirée aux jeunes. On a donc réuni trois groupes "pop" qui doivent se produire à tour de rôle.

Il s'agit des orchestres "Joanna and The New Bag", "The Dimension" et "Le Sex". Ces trois orchestres populaires promettent un spectacle de classe. Le directeur du service des Loisirs, M. Georges Tremblay et Richard Mercier, le responsable, sont chargés de l'organisation du spectacle.

Windsor en bref

WINDSOR (MC) — Les Aigles disputent ce soir la troisième et dernière rencontre qui les oppose aux Canadiens de Boucherville pour déterminer le championnat amateur du Québec. Les Aigles ont perdu samedi soir 9 à 5 et ont remporté la victoire dimanche 8 à 6. Tout porte à croire que la rencontre de ce soir offrira du jeu intéressant.

L'assemblée publique pour le projet de filtration des eaux aura lieu demain soir à la salle de l'hôtel de ville.

GROUPE SECURITE INC
SERVICE D'AMBULANCE
24 HEURES
PAR JOUR
TEL.: 472-1104
2105, Boul.
St-Joseph
DRUMMONDVILLE

LA TRIBUNE
TEL.: 478-1328

Drummondville

Gailukon
LE BON PAIN
DE CHEZ NOUS
Ca c'est bon. C'est de la boulangerie
GUERIN & FRERE Ltée
665, boul. Mercure — Drummondville

SHERBROOKE, MARDI, 15 SEPTEMBRE 1970

490 élèves du secondaire V en congé forcé à cause de problèmes de classification

par Robert Gaudreau

DRUMMONDVILLE — Quel que 490 élèves du niveau secondaire V seront en vacances forcées jusqu'à jeudi matin à la suite de problèmes survenus à la dernière minute au niveau de la classification.

Il s'agit des étudiants du secondaire V fréquentant l'école St-Bernard, du côté du secteur

public. Ce retard, selon le directeur de l'enseignement de la commission scolaire régionale St-François, M. Jean-Yves Desjardins, serait dû au fait que les autorités scolaires doivent refaire les horaires de cours de ce secteur puisqu'il y aura un groupe de plus que prévu.

M. Desjardins a mentionné que la régionale St-François n'avait reçu les résultats des examens du ministère de l'Éducation que la semaine dernière et que, selon ces résultats, un certain nombre de cas limites pourraient être admis au secondaire V et ne se verraient pas dans l'obligation de répéter une année.

Ce niveau, pour le secteur de l'école St-Bernard, comptait 14 groupes dont 12 se trouvaient dans l'école même et deux autres à l'école Mayrand. Cependant, après avoir revu les résultats des examens du ministère de l'Éducation de l'an dernier, il a été possible d'en accepter un nombre suf-

fisant pour former un 15e groupe. Les deux classes qui se trouvaient à l'école Mayrand en plus du 15e groupe, seront maintenant transférées à l'école St-Frédéric.

Horaires

Par ailleurs, les horaires des cours pour les 490 étudiants avaient été préparés en fonction des 14 groupes prévus mais avec l'arrivée d'un 15e, le tout doit être recommencé. La population ignore peut-être la complexité d'un tel horaire où on doit tenir compte des heures de cours, des locaux, du nombre d'élèves,

Au hockey mineur...



LIVRE D'OR — Les dirigeants de l'Association du Hockey Mineur du Québec avec en tête son président M. Fernand Fradette ont été appelés à signer le livre d'or, lors d'une réception civique donnée par les autorités municipales. Nous pouvons également reconnaître sur cette photo, M. René Guéhenne, registraire provincial, M. Roger Cournoyer, président pour la région des Cantons de l'Est, M. Claude Boucher, directeur du Service de la Récréation et M. Raymond Luneau, échevin.

(Photo La Tribune, Drummondville)

A Brûle-Pourpoint

DRUMMONDVILLE (AR) — Après un profond "suspense" quant au changement possible de l'un ou l'autre de ses membres, l'équipe des Pères Montfortains du Centre de Renouveau chrétien se retrouve au complet pour débiter la nouvelle saison de rencontres.

La période d'été a permis à trois pères de suivre des cours de recyclage pour un nouveau départ et à un autre d'entreprendre un périple en Amérique du Sud de sorte que c'est dans un climat d'euphorie et avec des idées nouvelles que les "pères" de l'autre bord de la rivière se remettent au service de la population de Drummondville et de la région.

Depuis leur retour, ils se sont mis à la tâche pour compléter la préparation d'un thème surprise des plus actuels et qui laisse présager un enthousiasme général et des échanges des plus animés et enrichissants. Ce thème, qui sera divulgué au public bientôt, a été présenté cette semaine en premier aux curés et vicaires ainsi qu'aux aumôniers de la région et ce thème a su rallier tous les suffrages et gagner l'appui des responsables de la pastorale.

La session d'automne débutera le 4 octobre pour se poursuivre jusqu'au 26 novembre et selon ce que nous ont déclaré les Pères Montfortains, un éclairage intérieur renouvelé rendra plus accueillante la maison des Pères.

Le programme des cliniques de l'Unité sanitaire, cette semaine est le suivant: aujourd'hui, à 10 heures a.m. à l'école du village de L'Avenir et cet après-midi à 1h30 au bureau de l'Unité sanitaire, au 345 de la rue Marchand, demain, mercredi, à 10 heures en la salle paroissiale St-Edmond et à 2 heures p.m. en l'école du village de Wickham; jeudi le 17, à 10 heures au restaurant "Bon goût" à St-Charles et à 2 heures p.m. à l'école Notre-Dame de l'Assomption et finalement vendredi le 18 à 10 heures a.m. à la salle paroissiale Ste-Jeanne d'Arc et à 2 heures p.m., à l'école Centrale du village de St-Nicéphore.

Selon le rapport des activités de la police et des incendies, pour le mois d'août, présenté par le directeur Conrad Proulx, la division des enquêtes a enregistré un total de 290 plaintes dont 241 furent classées. Les plaintes pour vols, méfaits, dommages à la propriété, fraude et autres représentent un montant de \$22,271, mais à la suite des enquêtes des valeurs de \$10,248 furent récupérées et remises aux propriétaires.

Le service de la circulation municipale a pour sa part enregistré 101 accidents au cours du mois dont 15 avec blessés et 44 avec des dommages supérieurs à \$100. La brigade des incendies a pour sa part répondu à 16 appels dont 2 fausses alarmes, procédé à 68 inspections et 38 vérifications et les dommages enregistrés au cours du mois s'élevaient à \$307,000.

Près de 400 candidats se sont présentés cette année au concours d'entrée à l'École nationale de Théâtre mais seulement 49 ont été acceptés dont 15 dans la section française des cours d'interprétation. De ce nombre, on compte deux résidents de la région, soit Michel Hamel, de St-Cyrille et Jean-Pierre Manseau, de Drummondville ainsi que Robert Sage, aujourd'hui de Sherbrooke mais jusqu'à l'année dernière un résident de Drummondville que les amateurs de théâtre amateur ont eu l'occasion d'applaudir dans différentes pièces présentées au Centre culturel et ailleurs.

Faits divers

M Louis-Philippe Plante au Rotary

DRUMMONDVILLE (JM) — La direction et les membres du Club Rotary de Drummondville avec en tête le président M. Yvon Dionne, comptable agréé de notre cité, accueillirent ce soir à l'occasion de leur souper hebdomadaire un conférencier en la personne de M. Louis-Philippe Plante.

M. Louis-Philippe Plante qui occupe le poste de recruteur

Corps de Cadets de l'Armée

DRUMMONDVILLE (JM) — C'est ce soir à compter de 19 heures que le Corps de Cadets de l'Armée entreprendra ses activités en vue de la prochaine saison.

Aussi tous les jeunes dont l'âge se situe entre 13 et 18 ans sont cordialement invités à se présenter au Manège Militaire, afin de recevoir leur habillage de même que le programme des cours qui porteront sur le service militaire, la sécurité des armes, la radio, la cartographie, la culture physique et autres du genre.

Jeunes filles demandées

DRUMMONDVILLE (AR) — Le mouvement Les Guides de Drummondville recherche actuellement des jeunes filles de 17 ans et plus ou des dames ayant de préférence une expérience auprès des jeunes, pour veiller de près à l'éducation de fillettes de 9 à 11 ans et d'adolescentes de 12 à 14 ans et de 15 à 17 ans.

En effet le mouvement est actuellement à la recherche d'assistantes, de cheffaines, et de dames prêtes à donner bénévolement de leur temps. Les intéressées à communiquer avec Mme Louise Biron, à Drummondville.

Au fast-ball intercity

Le vainqueur de la série demi-finale "B" connu ce soir

DRUMMONDVILLE (JM) — C'est ce soir que sera connu le vainqueur de la série demi-finale "B" de la Ligue de fast-ball intercity.

C'est en effet ce soir à compter de 20h30 heures au Cap-de-Madeleine que les Reds de Drummondville et le Loranger Electric se disputent les honneurs de la septième et dernière toute de cette série.

Les représentants du Loranger Electric, qui à un certain moment tiraient de l'arrière 3 à 1 dans la série, ont su remonter la pente pour ainsi niveler la série et nécessiter une septième rencontre.

Le lanceur Bernard Laplan-

Un sexagénaire accusé d'avoir tenu une maison de débauche

DRUMMONDVILLE-SUD — (RG) — Un sexagénaire de Drummondville-Sud comparaitra en Cour des sessions de la paix du district de Drummondville, le 15 septembre, pour répondre à une accusation d'avoir tenu une maison de débauche.

Il s'agit de Alphé Clouder qui a été arrêté au cours d'une descente de police effectuée à son domicile récemment, soit au 1070 rue Lafontaine à Drummondville-Sud.

Descente

La descente a été effectuée par le service de la police de Drummondville-Sud, sous la direction du chef Aimé Bélair.

UNE RENTREE SCOLAIRE SANS PROBLEME MAJEUR A LA COMMISSION SCOLAIRE LOCALE

DRUMMONDVILLE (RG) — La rentrée scolaire dans les écoles de la Commission scolaire de Drummondville et de la Régionale St-François s'est effectuée sans problème majeur.

En effet, près de 15,000 étudiants et étudiantes du niveau primaire secondaire et du CEGEP ont entrepris une nouvelle année scolaire dans les écoles de la locale de Drummondville et dans celles de tout le territoire de la Régionale St-François qui compte une quinzaine de paroisses de Drummondville et des environs jusqu'à Acton Vale.

A la Régionale

La rentrée des étudiants à la Commission scolaire régionale St-François a été très bonne selon les paroles mêmes du directeur de l'enseignement, M. Jean-Yves Desjardins, si l'on fait exception du cas d'une quinzaine de groupes du niveau secondaire V dont le début des classes a été retardé à jeudi matin.

La rentrée dans les autres cas s'est faite de gré et de gré, et dans chaque école, on avait formé un comité d'intégration qui a facilité l'adaptation rapide de chacun des étudiants à sa nouvelle école.

Les automobilistes invités à la prudence

DRUMMONDVILLE (RG) — "On ne doit pas croiser ou dépasser un autobus scolaire arrêté et dont les signaux lumineux clignotent."

C'est du moins un des conseils que le lieutenant Graïen Raiche, responsable du service de la circulation au service de la police municipale, tient à communiquer aux automobilistes à cette période de l'année.

Il a précisé qu'alors que débute l'année scolaire, période de l'année où plusieurs enfants sont blessés ou tués, les automobilistes doivent se rappeler qu'il est interdit de croiser ou de dépasser un autobus d'écoliers lorsque ce dernier est arrêté pour laisser monter ou descendre des passagers et que les signaux lumineux appropriés fonctionnent pour avertir du danger.

Sanctions

Par ailleurs, il avertit que les autorités du ministère des Transports du Québec soulignent que de sévères sanctions sont prévues dans le code de la route pour ceux qui sont trouvés coupables d'infraction à la loi sur ce point. Pour une première infraction, les contrevenants sont passibles d'une amende de \$20 à \$50 et des frais ou d'un emprisonnement de huit jours.

Si la même personne est trouvée coupable d'une 2e infraction durant les 12 mois qui suivent la première offense, elle s'expose à une amende de \$30 à \$100 et les frais ou à une peine de 15 jours d'emprisonnement. De plus, son permis de conduire peut être suspendu pour une période maximum de trois mois.

Dans les cas d'une 3e infraction durant les 12 mois qui suivent la première, la peine prévue par la loi est encore plus lourde. L'amende peut s'élever de \$100 à \$200 plus les frais; à défaut de payer le coupable peut être condamné à passer 30 jours en prison. Quant à son permis de conduire, il peut être suspendu pour une période d'au moins trois mois.

Par ailleurs, le lieutenant Raiche a fait remarquer que ces règlements s'appliquent aux autobus qui portent l'écrit-

le ou à son nouveau groupe de confrères ou consœurs de classe.

Au total, environ 7,000 élèves fréquenteront les écoles de la Régionale cette année et ils seront distribués dans les 11 écoles du territoire qui s'étend jusqu'à Acton Vale. Cette population étudiante comprend également les élèves du cours régulier, ceux du niveau professionnel et l'enfance inadaptée.

A la locale

Du côté de la Commission scolaire locale de Drummondville, la rentrée s'est effectuée dans l'ordre et aucun problème majeur n'a été signalé par le directeur général, M. Claude St-Germain. Tous les élèves ont intégré leurs différentes écoles le 9 septembre dernier.

La population scolaire de la locale de Drummondville est de 6,339 élèves distribués dans 20 écoles toutes situées dans le grand Drummondville. M. St-Germain a mentionné que le fait qu'aucune difficulté majeure n'est apparue, serait dû à l'envoi, d.s. le mois de juin, de la liste des écoles et de la distribution des élèves. En effet, c'est à cette date que chaque étudiant a connu l'endroit

où il devrait se rendre en septembre et que la classification a été effectuée.

Baisse

Par ailleurs, la direction générale a compilé différentes statistiques sur la population étudiante et on a même relevé celle des années antérieures depuis 1965. On peut constater que la population étudiante a constamment diminué depuis cette date.

En 1965, la Commission scolaire de Drummondville comptait 7,945 élèves tandis que l'année suivante, en 1966, on n'en retrouvait que 7,777 et en 1967 le nombre diminuait encore puisque le total d'étudiants à la locale s'élevait à 7,575. En 1968, on en dénombrait une centaine de moins puisque la population étudiante était de 7,483. L'année suivante, soit en 1969, la baisse s'est accentuée jusqu'à 200 élèves puisque le chiffre total était de 7,283. Finalement, au début de la présente année scolaire, la population totale a encore diminué mais cette fois encore d'une façon plus drastique, soit de plus de 300 pupils que actuellement, on compte 6,339 élèves dans les écoles de la Commission scolaire de Drummondville.

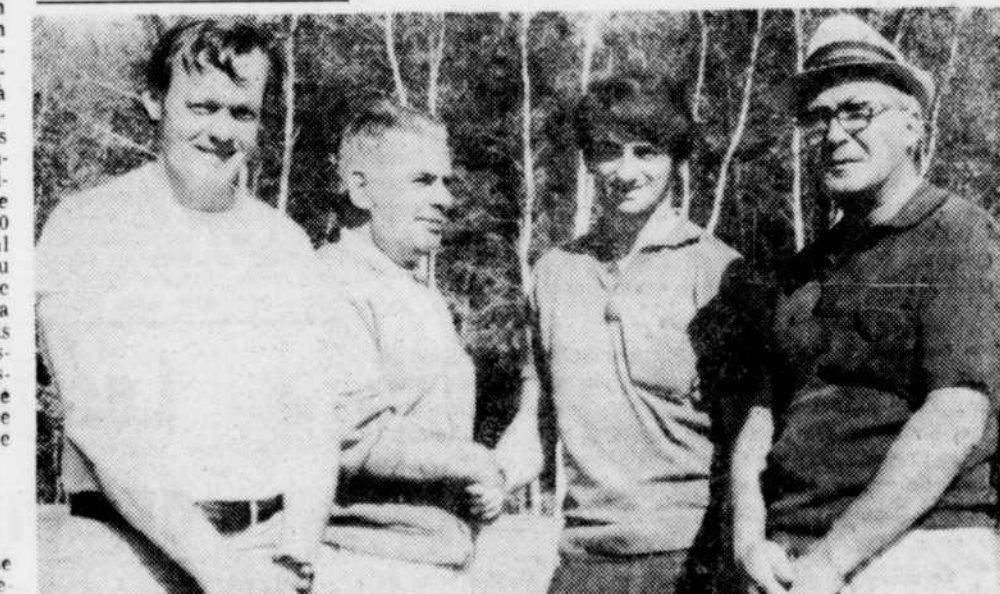
Les enfants

Dans le même ordre d'idées, le lieutenant Raiche a noté que lorsqu'un enfant était victime d'un accident de la circulation, c'était plus souvent parce qu'il s'est brusquement élané sur la chaussée sans regarder s'il survenait un véhicule automobile. La plupart du temps, le conducteur n'a pu l'éviter.

Selon lui, il faut donc habituer les enfants, dès leur plus jeune âge, à faire attention et à utiliser les passages pour piétons lorsqu'ils doivent traverser une rue ou un chemin. Il est important aussi de les familiariser avec le chemin de l'école en les accompagnant les quelques premiers jours. Le meilleur moyen de bien les instruire pour assurer leur sécurité sur la route, consiste à leur répéter et à leur montrer l'exemple de la façon de traverser les routes ou d'y circuler.

La règle "s'arrêter, regarder à gauche, puis à droite, puis encore à gauche! Écouter! Marcher!" doit s'encrer profondément dans leur esprit. L'habitude qu'ils auront prise de l'observer en tout temps peut un jour leur sauver la vie.

Au golf...



TROU D'UN COUP — A sa première année dans le sport du golf, Michel Caouette vient de réussir un trou d'un coup au club de golf Hériot. Michel Caouette, qui disputait un tournoi, a réussi son exploit sur le trou n° 2, d'une longueur de 175 verges et à normale 3, en employant un fer 5. Sur cette photo il est félicité par le pro du club M. Charlie Desfossez, en présence de ses deux témoins, Clarence Rouleau et Raymond Genest.

(Photo La Tribune, Drummondville)



DERNIER TOURNOI — Le dernier tournoi officiel au club Hériot pour la saison présente a été disputé en fin de semaine. Il s'agit du tournoi des employés de la Sylvania, dont le meilleur compte brut, un 87 a été réussi par Michel Caouette qui sur cette photo reçoit son prix des mains de l'organisateur de la compétition, Victor Bi-beau.

(Photo La Tribune, Drummondville)

NOUVEAUTE AU CENTRE RECREATIF ST-JEAN-BAPTISTE POUR LA SAISON

DRUMMONDVILLE (JM) — Une nouveauté viendra s'ajouter cette saison au programme des activités du Centre Récréatif St-Jean-Baptiste.

En effet, les dirigeants du Centre dans le but de satisfaire le plus de gens possible, tant jeunes que moins jeunes, organiseront à compter du dimanche, 4 octobre, des soirées canadiennes.

Dans un autre domaine le Centre Récréatif organisera encore cette année des Ligues de hockey à l'intention des plus jeunes. Les équipes se disputeront les joutes sur la patinoire de l'école Ste-Marie et il est à noter que le Centre Récréatif s'occupera d'autres ligues à l'école Notre-Dame du Rosaire, qui seront sous la direction du frère Dionne, directeur de l'école.

Pour les intéressés pourront s'inscrire en contactant les responsables du Centre Récréatif entre 19 et 21 heures.

Windsor en bref

WINDSOR (MC) — Les Aigles disputent ce soir la troisième et dernière rencontre qui les oppose aux Canadiens de Boucherville pour déterminer le championnat amateur du Québec. Les Aigles ont perdu samedi soir 9 à 3 et ont remporté la victoire dimanche 8 à 6. Tout porte à croire que la rencontre de ce soir offrira du jeu intéressant.

O-O-O-O-O

L'assemblée publique pour le projet de filtration des eaux aura lieu demain soir à la salle de l'hôtel de ville.

Boycottage métigé à la rentrée des classes

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES (Par Maurice Dumas) — Le boycottage de la rentrée des classes des élèves de huitième et neuvième années du secteur de Thetford Mines sera beaucoup plus mitigé qu'on le croyait. C'est du moins ce qui ressort de la rentrée progressive des classes des élèves de neuvième année du secteur de Thetford Mines qui s'est effectuée, hier, sans les heurts prévus. Les élèves de huitième année doivent se rendre à l'école aujourd'hui pour le début des cours de l'année scolaire 1970-71.

Retour en arrière

La semaine dernière, les parents de quelque 300 étudiants et étudiantes de huitième et neuvième années des localités de St-Pierre de Broughton, Ste-Méthode, St-Antoine de Pontbriand, St-Jacques de

Leeds et St-Ferdinand d'Halifax annonçaient à grands renforts de publicité que leurs enfants ne se présenteraient pas dans les écoles de Thetford Mines à l'ouverture des classes les 14 et 15 septembre. Ils s'objectaient au programme de décloisonnement et de regroupement des élèves de huitième et neuvième années du secteur de Thetford Mines et demandaient à la Commission scolaire régionale de l'Amiante de surseoir à un an son projet. Ils voulaient que leurs enfants reçoivent leur enseignement dans les écoles paroissiales.

Malgré toutes les pressions exercées par l'Association des parents catholiques de la région, la Commission scolaire régionale de l'Amiante a maintenu fermement ses positions. L'unanimité des parents s'est quelque peu effritée par la suite.

Quelques chiffres obtenus, hier, de la Commission scolaire régionale de l'Amiante démontrent que la situation n'est pas tellement catastrophique et que plusieurs parents réfractaires au projet de regroupement et de décloisonnement des élèves de huitième et neuvième années ont changé d'idée depuis la semaine dernière. Seulement deux élèves de neuvième année de St-Antoine de Pontbriand sont demeurés chez eux. De St-Ferdinand d'Halifax, on relève quelques absences mais rien d'exceptionnel. L'opposition la plus vive est venue des parents de St-Jacques de Leeds, St-Pierre de Broughton et Ste-Méthode. Voici le détail des absences des élèves de neuvième année de ces trois municipalités scolaires: Ste-Méthode, 25 absences sur une possibilité de 40 élèves; St-Jac-

ques de Leeds, 14 absences sur un total de 23 élèves; St-Pierre de Broughton, 14 absences sur une possibilité de 41 étudiants et étudiantes. A la dernière minute, certains parents ont envoyé leurs enfants dans des institutions privées afin d'éviter qu'ils soient confrontés avec le conflit scolaire qui pointait à l'horizon. En résumé, précisons que plus de 80% des élèves de neuvième année des localités dissidentes ont pris le chemin des écoles de Thetford Mines. Aujourd'hui, la rentrée des classes des étudiants et étudiantes de huitième année donnera sûrement une meilleure idée de l'ampleur du boycottage.

La direction de la Commission scolaire régionale de l'Amiante a communiqué, hier, que les cours débuteront aujourd'hui n'obstant le nombre d'absences. La rentrée progressive des classes est terminée et tous les étudiants devront se remettre au boulot pour une autre année scolaire. Les dirigeants de la régionale de l'Amiante feront fi de la contestation des parents.

Les élèves de neuvième année des localités précitées qui ont refusé de se rendre dans les écoles de Thetford Mines ont plutôt pris le chemin des écoles paroissiales où des parents ont exercé une certaine surveillance.

Il reste que le boycottage systématique annoncé ne s'est pas produit en raison du désistement de plusieurs parents. "Il est vrai que bon nombre de parents n'ont pas persisté dans leurs intentions et je n'ai pas à juger de leur geste", a affirmé, hier soir, un porte-parole de l'Association des parents catholiques de la région de l'Amiante, le

mouvement protagoniste du boycottage de la rentrée des classes. Aujourd'hui, avec retour en classe des étudiants et étudiantes de huitième année, on peut s'attendre à d'autres rebondissements ou développements. De deux choses l'une: un durcissement des positions des parents ou une estompe totale du boycottage!

Ministère de l'Éducation

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation n'a pas acquiescé à la requête de l'Association des parents catholiques de la région de l'Amiante qui demandait qu'un médiateur soit nommé par le gouvernement pour régler le conflit scolaire. Le ministère de l'Éducation s'est contenté d'accuser réception du télégramme envoyé à cet effet.

THETFORD MINES, (CG) — Les travaux pour changer le système frigorifique du Centre des Loisirs de Thetford Mines débutent aujourd'hui. Le coût de ces travaux s'élèvera à environ \$49.000 et tout devrait être terminé vers le début d'octobre. La glace sera probablement prête le 10 octobre.

Un grand total de 2.300 personnes ont assisté au programme de lutte professionnelle présenté dimanche après-midi au Centre des Loisirs de Thetford Mines. Etant donné le grand intérêt manifesté par la population thetfordoise, un autre programme sera présenté vendredi soir à 9 heures. Les femmes luteuses seront de la partie.

La première phase du plan de rénovation urbaine est maintenant presque complétée. Les 7 dernières maisons devaient être démolies d'ici mercredi ou jeudi. La phase I s'est réalisée plus vite que prévue puisqu'elle ne devait être terminée que le 28 septembre.

Dimanche, vers 5 h. p.m., un accident de la circulation a causé des dommages matériels d'environ \$900. L'accident s'est produit à l'intersection des rues St-Alphonse Ouest et Jalbert. Les véhicules endommagés sont ceux de M. Uric Bourgault, domicilié au 384 Clavet, à Thetford Mines, et Paul Saint-Laurent, de la route rurale no 2 à Garthby. Heureusement, personne n'a été blessée.

Dans la nuit de samedi à dimanche, les pompiers de Thetford Mines ont été appelés à St-Noël pour un incendie. Quelle ne fut pas leur surprise de constater que la cause de l'incendie n'était, en réalité, qu'un poêle que le locataire avait oublié dans son tour. Le malheureux s'en tira avec un autre repas à préparer.

Ce soir, à 8 heures, à la salle paroissiale de Black Lake, se tiendra la première assemblée mensuelle des Fermières. A cette occasion, il y aura une démonstration de yoga. Toutes celles qui voudraient faire partie du Cercle des Fermières sont priées d'assister à cette réunion.

Brigitte et Gaston Dery seront les conférenciers invités lors de la réunion des Foyers Notre-Dame de la Joie qui se tiendra mercredi le 16 septembre, à 8 heures p.m. à l'école St-Louis de Black Lake. Le sujet de la conférence sera le rôle de la section et des équipes au sein des Foyers Notre-Dame.

LA DERNIERE RENCONTRE AVEC LE CARDINAL ROY POURRAIT ETRE DECISIVE

THETFORD MINES, (MD) — Dans certains milieux bien informés, on s'attend à ce que l'Archevêché du diocèse de Québec communique ces jours-ci sa décision finale relative à la reconstruction d'une église ou d'un centre communautaire dans le nouveau dénoement de négociations longues et ardues qui durent depuis plusieurs mois. De nouvelles pressions ont

été exercées, enfin de semaine dernière, lorsque M. l'abbé Joseph Bélanger, curé de la paroisse St-Maurice, et le conseil de fabrique ont rencontré le cardinal J.-Maurice Roy.

Même si rien n'a transpiré de l'entretien, les observateurs estiment que l'évêché dévoilera ses intentions au cours des prochaines heures.

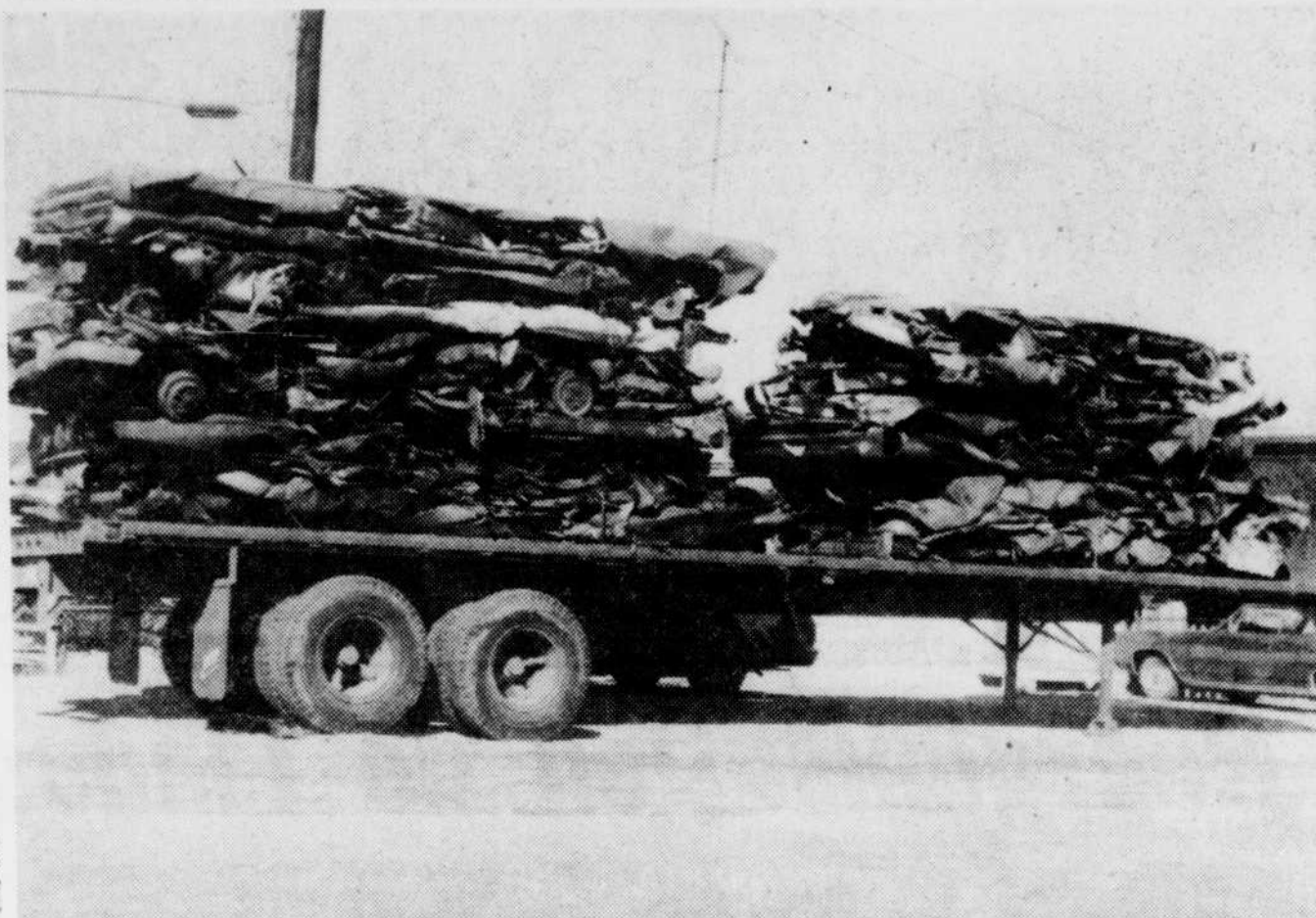
Ce soir à 8 heures

Importante réunion pour discuter du futur parc-école dans St-Maurice

THETFORD MINES, (CG) — Une importante réunion dans le but de discuter de l'implantation d'un parc-école dans le nouveau St-Maurice aura lieu ce soir, à 8 heures, à l'hôtel de ville de Thetford Mines.

Participeront à cette réunion des représentants de la Commission scolaire de la Cité de Thetford Mines et du conseil de ville.

mission scolaire de la cité de Thetford Mines. Etant donné la proximité du CEGEP de Thetford Mines et le projet d'y construire une piscine intérieure, il est possible qu'on analyse l'hypothèse d'utiliser cette même piscine pour le futur terrain de jeux du nouveau St-Maurice. Selon les informations obtenues, des arrangements pourraient être conclus à ce sujet au cours d'assemblées ultérieures. Somme toute, le dialogue sera ouvert ce soir. Il s'agira ensuite de le conduire à un épilogue salutaire pour toute la jeunesse de la région.



750 VEHICULES DE MOINS — U garagiste de Thetford Mines, Robert Auto Parts, pour ne pas le nommer, a libéré sa cour de remisage de 750 véhicules inutilisables. Ces véhicules ont été achetés par une firme montréalaise. Ils ont été brûlés et pressés. Ils seront ensuite fondus. Nous voyons, ci-haut, un chargement de ces véhicules. C'est une contribution à l'embellissement qui mérite d'être soulignée. D'ailleurs, la cour de remisage de ce garagiste est entourée d'une haute clôture pour empêcher la vue disgracieuse d'un "cimetièr" d'automobiles.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)

Sur les chemins de Ste-Clothilde

Une quête à l'église permet à une niveleuse de se mettre en marche

THETFORD MINES, (MD) — Devant l'inaction de la voirie provinciale, les citoyens de Ste-Clothilde, comté de Beauce, municipalité sise à une vingtaine de milles de Thetford Mines, ont posé un geste sans précédent, dimanche dernier, en faisant une quête dans l'église paroissiale afin de recueillir des fonds pour entretenir les chemins de l'arrondissement de cette localité quelque peu isolée.

Justice distributive

La population de Ste-Clothilde, comté de Beauce, se demande s'il y existe une justice distributive? "Nos chemins ont été négligés durant tout l'été", affirment-ils avec des preuves à l'appui. Les citoyens de cette localité s'interrogent à savoir si les taxes des ruraux servent uniquement à la construction de grandes et rapides artères, de gros et imposants viaducs?

"A Ste-Clothilde, on rétrograde au lieu d'avancer", estiment-ils.

Ils précisent que les cultivateurs sont contraints d'entretenir eux-mêmes les chemins longeant leur propriété, comme cela se passait il y a une trentaine d'années.

"Les citoyens ne peuvent plus circuler sans risquer de briser les véhicules sur ces chemins cahoteux et impraticables, puisqu'ils ont été négligés durant tout l'été par la voirie provinciale", a poursuivi un porte-parole des gens de Ste-Clothilde.

Les parents songent même à arrêter d'envoyer leurs enfants à l'école parce qu'ils se font terriblement secouer dans les autobus scolaires. "A Ste-Clothilde, les écoliers doivent parcourir entre 4 et 5 milles, matin et soir, pour se rendre à l'école paroissiale. Egalement, deux fois par jour de ces mêmes chemins raboteux, jusqu'à concurrence de 10 milles, pour atteindre la route numérotée un qui conduit les écoliers à Thetford Mines dans les écoles régionales", de signaler notre interlocuteur.

"Et tout ceci se passe en 1970", se disent-ils avec dépit.

Le terrain figurant au cadastre 5-A-3, propriété de M. Albert Labonté, devient rue municipale et ce sera la rue Labonté.

On fait la demande de soumissions aux trois fournisseurs d'huile lourde pour le chauffage des édifices municipaux.

On accepte le transfert du permis de vente de boisson en faveur de Mme Lizette Paquette Hébert, à M. Rosaire Langlois (Hôtel Disraeli, Inc.).

Demande est faite aux autorités concernées pour faire respecter la loi des cimetières d'automobiles et les dépotoirs, (arrêté en conseil 1729).

On a demandé les services de M. Benoît St-Laurent ing., pour un projet d'agrandissement du réservoir municipal.

Annulation de la résolution du 3 août 1970 au sujet du gravier concassé, pour lire 1.500 tonnes de gravier au lieu de 1.000.

Demande est faite auprès de l'Hydro-Québec, pour démaner une lampe de rue sur la rue Champoux, une autre sur la rue St-Joseph et enfin installer une lampe additionnelle sur la rue St-Georges.

On a fait une demande auprès des autorités compétentes de la Polyvalente de Disraeli, afin de voir à remédier au bruit extérieur causé par le système de ventilation de cette institution.

Le club de soccer de Thetford en grande finale provinciale

THETFORD MINES, (CG) — A la suite d'une victoire de 1 à 0 sur les Flyers de Ste-Foy, le club de soccer de Thetford Mines, à sa première année d'existence, se rendra en grande finale de la ligue provinciale de soccer, section de Québec, C'est dimanche après-midi, à Québec, que le club fondé par Pierre Antil et maintenant dirigé par Robert Poulin, s'est assuré une participation à la grande finale. Comme l'indique le pointage, la partie a été chaudement disputée. A la première demie, Ste-Foy a eu l'avantage du jeu mais le gardien Guy Labbé a su garder Thetford dans la lutte en empêchant Ste-Foy de compter. A la deuxième demie, les élan furent beaucoup mieux partagés

et les deux équipes ratèrent de nombreuses chances de marquer. Tout le monde s'attendait à ce que la partie aille en temps supplémentaire lorsque, à six minutes avant la fin, Alain Juncu s'échappa et marqua le point qui assurait la victoire à Thetford. A noter que ce match fut dénué de toute rudesse.

Dimanche prochain, à 3 heures p.m., Thetford se rendra au terrain de l'Académie de Québec pour disputer la grande finale contre une autre équipe de Ste-Foy. Tous les gens de Thetford Mines intéressés à se rendre à Québec pour encourager le club local sont priés de communiquer avec M. Robert Poulin entre 7 heures et 9 heures p.m.

Trois tournois de chasse en perspective

THETFORD MINES, (CG) — L'Association de chasse et de pêche de Thetford Mines Inc. invite tous ses membres à participer aux trois tournois de chasse qui se tiendront aux dates suivantes: Premier tournoi: 19-20 septembre (Petit gibier). Deuxième tournoi: 31 oct. 1er nov. (Chevreuil, Original, Petit gibier). Troisième tournoi: 13-14-15 nov. (Chevreuil, Original, Petit gibier). Tous ceux qui désirent participer à ces tournois devront

se procurer leur coupon de participation avant chaque tournoi. Un très beau prix sera tiré à chaque tournoi parmi les participants. Les inscriptions seront acceptées jusqu'à minuit le dernier jour de chaque tournoi. Le 10 octobre aura lieu le bal annuel de l'Association. Les intéressés sont priés de s'inscrire immédiatement.

La prochaine assemblée générale des membres de l'Association aura lieu dimanche, le 4 octobre, à 7h.30 p.m.

Election d'un nouveau conseil exécutif au Parti québécois d'Arthabaska

VICTORIAVILLE (JR) — Le Parti Québécois - Arthabaska procédera à l'élection d'un nouveau conseil exécutif lors d'une assemblée générale des membres qui se tiendra à la salle des Syndicats de Victoriaville le 24 septembre à 20 heures. Cette réunion sera sous la présidence de Mme Marie Roux-Lambert.

On profitera de cette assemblée pour choisir les 24 délégués qui représenteront le comté au congrès régional de Trois-Rivières, les 28 et 29 novembre prochain. Ce congrès régional précède le congrès

national qui aura lieu à Québec du 26 au 28 février. Le communiqué du PQ-Arthabaska souligne que depuis les élections, il n'a pas cessé ses activités. Des réunions du conseil exécutif ont été tenues à tous les quinze jours, et l'opération renouvellement des adhésions au parti a été réalisée et une épillette de bié d'inde a été organisée avec succès au chalet de ski du mont Gleason.

Le 24 septembre, le PQ-Arthabaska compte avoir comme orateur invité un membre connu du parti.

A Black Lake

Requête pour changer la carte électorale

BLACK LAKE, (CG) — A la dernière assemblée régulière du conseil municipal de Black Lake, les édiles municipaux prirent connaissance d'une requête concernant 112 noms de contribuables demandant à la ville de bien vouloir changer la carte électorale de Black Lake, et ce pour les prochaines élections qui doivent avoir lieu le 1er novembre.

Le Conseil admet volontiers que cette requête est justifiée mais, pour plusieurs raisons, ne peut réaliser cette réforme avant les prochaines élections:

1— Pour changer la division présente, il faut un règlement

municipal qui doit être précédé, à une assemblée antérieure, d'un avis de motion. Par la suite, ce règlement doit être approuvé par la Commission municipale de Québec, ce qui peut prendre de quatre à six semaines avant d'être en force.

2— Le calendrier des élections prévoit que le secrétaire d'élection doit donner avis des élections entre le 31 août et le 9 septembre (article 179).

3— La liste des électeurs doit être faite entre la date de l'avis et le 1er octobre (article 147). Après cela, une copie de la liste doit être prêtée à être remise au candidat lors

de la mise en nomination, soit le dernier dimanche d'octobre.

4— La révision de la liste électorale doit ensuite avoir lieu du 8 au 16 octobre.

A cause de toutes ces procédures prescrites par la loi, il est impossible au conseil municipal de Black Lake de donner suite, cette année, à la demande de ladite requête, car la période électorale était déjà en cours au moment où la requête est parvenue au Conseil. Elle sera remise au nouveau conseil, élu le 1er novembre.

Une autre requête

Une deuxième requête fut signée et présentée par les ré-

sidents de la partie Est de la rue St-Joseph. Ils demandent que des études et des travaux soient faits pour permettre un meilleur équilibre de pression dans le système d'aqueduc et assurer ainsi aux résidents de la rue St-Joseph la pression requise, tous les jours de la semaine.

Aux signataires de cette requête, la ville fait remarquer, à la suite d'un emprunt accepté par les contribuables, des travaux pour l'amélioration de l'aqueduc seront bientôt entrepris et que le nouvel aqueduc devrait mettre un terme aux doléances des citoyens de la rue St-Joseph.

ENTENTE ENTRE LA RÉGIONALE ET LE CONSEIL MUNICIPAL AU NIVEAU DES LOISIRS EN 1970-71

THETFORD MINES, (MD) — La Commission scolaire régionale de l'Amiante et le conseil municipal de Thetford Mines ont conclu une importante entente pour s'échanger des services au niveau des loisirs pendant l'année 1970-71.

L'accord a été bâti pour une année seulement. Et s'il s'avère fructueux il sera sûrement renouvelé durant les années futures.

La principale clause de l'en-

tente prévoit que les élèves de la Commission scolaire régionale de l'Amiante utiliseront le Centre des Loisirs et les autres services de la cité de Thetford Mines durant les heures de classe en 1970-71. Ainsi, le patinoire du Centre des Loisirs et les terrains de balle-molle de la cité seront employés à leur maximum. "L'accord évitera un doublement des achats et des dépenses", a précisé, hier, M. Henri Auclair, coordonnateur du Service des parcs et de la récréation de la

cité de Thetford Mines. A l'arena, les étudiants masculins de la Commission scolaire régionale de l'Amiante s'adonneront à la pratique de sports tels le hockey, le handball, le basketball, le ballon-volant, le hockey de saum et quelques autres. Sur les autres terrains de la cité, ils pourront pratiquer la football, la balle-molle, l'athlétisme, le soccer et le football.

L'échange n'est pas unilatéral. La patinoire extérieure de

l'école secondaire des garçons de Thetford Mines desservira aussi la population de la paroisse St-Alphonse. Particulièrement durant la saison estivale, le Service des parcs et de la récréation de la cité de Thetford Mines se servira de l'équipement d'athlétisme appartenant à la régionale de l'Amiante. D'autres modalités ont été adoptées par les deux parties dans le but de faire bénéficier les jeunes du plus grand éventail possible de loisirs.

INVITATION AU CLUB AUTO-NEIGE

THETFORD MINES, (CG) — M. Roland Gagnon, du club auto-neige de Thetford Mines, invite tous les membres à une grande assemblée qui se tiendra mardi soir, le 15 septembre, à 8 heures p.m. au Club des Elans de Thetford Mines.

Tous ceux qui voudraient

faire partie du Club sont priés de se rendre à cette réunion. A cette occasion, on donnera un rapport financier de la dernière année d'activités et on procédera à l'élection d'un nouveau bureau de direction. Tous ceux qui seront présents pourront présenter des candidats et auront droit de vote.

Disraeli souligne la nomination de Mgr Wilfrid Roy comme vicaire général

DISRAELI, (HD) — A l'occasion de la nomination de Mgr Wilfrid Roy, au poste de vicaire général du diocèse de Sherbrooke, la paroisse et la ville de Disraeli ont tenu à souligner cet événement.

On sait que c'est la deuxième fois que Disraeli a l'honneur de voir l'un de ses dé-

tenir cette importante charge. Le premier fut Mgr Lucien L'Heureux, né à Disraeli et ordonné prêtre en 1916, c'était le premier enfant de Disraeli élevé à la prêtrise.

Pour sa part Mgr Roy, résidant à Disraeli depuis 1973, fut ordonné prêtre dans l'église actuelle le 5 juillet 1942.

Conventum au Collège du Sacré-Coeur

BEAUCEVILLE — Le conventum des anciens élèves du collège Sacré-Coeur de Beauceville se tiendra les 26 et 27 septembre. A cette occasion, on soulignera le 77e anniversaire de l'arrivée des frères Maristes à Beauceville.

Il n'y aura pas de démonstration grandiose à ce conventum mixte, mais tout simple-

ment une réunion de contact et d'intimité.

Il y aura soirée sociale le samedi à l'hôtel de Beauceville et après une messe spéciale le dimanche avant midi, il y aura banquet au même hôtel.

SHERBROOKE, MARDI, 15 SEPTEMBRE 1970

3

Des étudiants demandent à la Régionale "ce qu'on entend par cheveux longs"

SHERBROOKE — Une délégation de huit étudiants de l'école Montcalm s'est présentée à la séance d'hier soir de la Commission scolaire régionale de l'Estrie pour discuter du règlement des étudiants, surtout la partie qui touche la longueur des cheveux.

Une rencontre

Les commissaires se sont dits fort heureux que les jeunes se rendent à la séance de la Commission scolaire régionale de l'Estrie pour aller discuter de leurs problèmes. Ils ont reçu l'assurance que M. Gérard Tousignant, directeur général de la régionale, et l'abbé Jean Mercier, directeur des services aux étudiants de la régionale, allaient se rendre à l'école Montcalm, dès aujourd'hui, pour discuter du problème avec les étudiants.

Le problème

Les étudiants ont demandé que la régionale fasse preuve d'une plus grande tolérance au niveau du secondaire V, quand les étudiants sont plus âgés. Les jeunes du secondaire ont cité qu'il faut aller au CEGEP pour voir un peu les cheveux des étudiants.

"Quand vous nous demandez de nous couper les cheveux, nous ne voyons pas la différence entre les cheveux longs et les cheveux courts", a dit encore M. Bernard Fabi, c'est un peu comme si nous vous demandions de vous laisser pousser les cheveux.

Un étudiant aux cheveux plutôt longs a demandé aux commissaires d'agir vite, car il a été sommé de se faire couper les cheveux avant lundi de la semaine prochaine, sans quoi il va être renvoyé de l'école. "Je ne veux pas être renvoyé de l'école, dit-il, mais je ne veux pas non plus me couper les cheveux".

On n'a pas pris que l'école demande aux étudiants de se faire couper les cheveux d'abord et de discuter ensuite. L'abbé Jean Mercier, directeur des services aux étudiants, a précisé que le règlement vise à obtenir la propreté, à éviter les excentricités et à obtenir un bon dialogue avec les jeunes.

Toutes les longueurs. Parmi les étudiants qui accompagnent M. Fabi, il se trouvait à peu près de toutes les longueurs de cheveux. Les commissaires n'avaient que l'embarras du choix pour déterminer quelle était la longueur acceptable.

Le dernier pique-nique de la saison pour les handicapés de la Fraternité des malades a été fixé au 20 septembre, aux Arpents Verts... Un autobus mis à la disposition des malades partira de la Place Belvédère à 10 h. a.m.

Le rallye des policiers de Sherbrooke qui aura lieu demain soir est déjà assuré d'un succès... de moins quant au nombre des participants... on compte en effet 63 équipes inscrites jusqu'à maintenant... le président de l'Association des policiers, le sergent Normand Mercier, a affirmé que ce second rallye s'annonçait comme sensationnel...

De nombreux citoyens de Sherbrooke et de la région fêteront en fin de semaine les 20 ans de vie artistique de l'animateur Yvan Frenette... il s'agit d'une soirée spéciale prévue pour dimanche soir le 20 septembre à la salle "O Grand R" à Ascot Corner... plusieurs artistes seront sur place... René Ouellette sera le maître de cérémonie... pour plus de détails on peut communiquer avec Réal "Bob" Guérrette...

Le notaire Claude Gagnon a encore plus d'admiration qu'il n'en avait pour Derek Sanderson depuis que celui-ci s'est laissé pousser une moustache... Marcel Maheu est convaincu que les Castors auront une meilleure équipe de hockey que le Vert et Or... mais les opinions demeurent partagées sur le sujet... le Vert et Or n'a pas commencé son entraînement encore, mais les Castors n'ont encore ébloui personne...

Afin de dissiper tout malentendu et toute inquiétude, Mme Roger Chartier, la présidente du Cercle de culture espagnole de Sherbrooke, affirme dès maintenant qu'une autre année d'activité est en préparation et que la première réunion aura lieu très bientôt... elle annonce également que plusieurs cours d'espagnol seront donnés au cours de la saison...

Les policiers de Magog tiendront leur tournoi de golf annuel les 22 et 23 septembre au mont Orford... Plusieurs clubs sociaux éprouvent des difficultés à organiser les tirages qui leur permettraient autrefois de financer leurs œuvres de charité... avec la nouvelle loi des loteries, la chose est de plus en plus compliquée...

Les petits vendeurs du défilé moitié-moitié à qui on avait promis un voyage à Montréal pour voir les Expositions s'apprêtent à vendre plus de 30 livres avant la fin de juillet attendant toujours pour faire le voyage... Si ça continuait ce n'est pas les Expositions qu'on va voir mais les Canadiens de déclarer le petit Richard...

Me Louis-René Scott, de Sherbrooke, a été élu en fin de semaine vice-président de la Fédération libérale du Québec... M. Scott a été élu au cours du congrès de Montréal...

Le club de philatélie Phila-Sherbrooke reprend ses activités régulières pour la prochaine saison, à compter de mercredi soir... la rencontre aura lieu à la salle de musique de l'école Montcalm, comme l'an dernier... l'assemblée débutera à 8 heures...

Mesures de sécurité extraordinaires pour la "visite" de deux Montréalais

Par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — Des mesures de sécurité extraordinaires ont été prises hier par les policiers lors de la comparution de Raymond Lorrain et de Claude Bienvenue, qui ont été arrêtés le 17 janvier 1969, à Sherbrooke, à la suite d'une tentative de vol à main armée et d'une poursuite dans les rues de la ville, marquée de plusieurs coups de feu et d'une course à vive allure.

Au moment de leur arrestation, Bienvenue et Lorrain se trouvaient en compagnie du désormais "célèbre" Richard Blass.

Il se trouvait hier une quarantaine de policiers à l'intérieur et à l'extérieur du palais de justice, prêts à parer à toute tentative d'évasion. Les gens qui voulaient assister au procès étaient fouillés en entrant dans l'enceinte de la cour.

Lorrain et Bienvenue ont été transportés de Montréal, dans une voiture-patrouille de la Sûreté du Québec, menottes aux poignets et fers aux pieds. Plusieurs policiers les accompagnaient. De plus, une autre voiture de la Sûreté du Québec suivait la voiture de Lorrain et de Bienvenue, en cas de tentative d'évasion.

Richard Blass doit comparaître jeudi pour répondre aux mêmes accusations et il est également prévu que des mesures de sécurité maximum seront prises.

Ils plaident coupables

Lorrain et Bienvenue ont d'abord été appelés à comparaître devant le juge William Mitchell, siégeant en Cour du banc de la reine, pour répondre à une accusation de tentative de meurtre contre la personne des policiers municipaux de Sherbrooke, Jean-Guy Dussault et Denis Deschênes.

Les deux individus ont tous deux plaidé coupables à l'accusation de tentative de meurtre.

Le juge Mitchell, tenant compte du fait que les deux prévenus sont en détention préventive depuis 20 mois, a condamné ces derniers à 40 mois additionnels d'emprisonnement, à partir d'hier.

Me Kessner, de Montréal, avocat de Bienvenue, et Me Franklin D. Shoofey, procureur de Lorrain, ont invoqué le fait que leurs clients possèdent un dossier judiciaire, mais qu'il s'agissait de leur première offense vraiment majeure.

Le vol. Dans l'avant midi du 17 janvier 1969, les deux prévenus accompagnés de complices se sont présentés à la Banque Canadienne Nationale, située rue Belvédère sud, à Sherbrooke, mais ils durent repartir bredouille car la voûte n'était pas encore ouverte et il fallait attendre trop longtemps pour que le minutage leur permette enfin de faire main basse sur l'argent.

Ne voulant pas rester plus longtemps dans la banque, les voleurs ont pris la fuite dans une auto volée, qui a par la suite été prise en chasse par les policiers municipaux Dussault et Deschênes. Il s'ensuivit une course à vive allure dans les rues de la ville et une fusillade.

Personne n'a été blessé, mais les présumés voleurs furent finalement arrêtés, lorsque coincés par les policiers.

Me André Langlais, procureur de la couronne, a expliqué que non seulement la vie des policiers a été mise en danger, mais également celle des autres citoyens de Sherbrooke qui circulaient dans les rues à ce moment-là.

Et devant le juge Turmel

Par la suite, Raymond Lorrain et Claude Bienvenue ont comparu devant le juge Benoît Turmel, siégeant en Cour des sessions de la paix, pour répondre cette fois de l'accusation triple de tentative de vol à main armée, de vol d'auto et d'avoir été masqués au moment de la commission du vol.

Ils ont de nouveau plaidé coupable à ces accusations. Le juge Turmel les a condamnés à des peines concurrentes de quatre ans de pénitencier sous chacun des chefs d'accusation. Cette peine est également concurrente avec celle qui avait été imposée aux prévenus, quelques minutes plus tôt, devant les assises.



Étroitement surveillés par des policiers et des détectives, Claude Bienvenue et Raymond Lorrain arrivent au palais de justice.



Une quarantaine de policiers postés à l'intérieur et à l'extérieur du palais de justice montaient la garde pour prévenir toute évasion. (Photos La Tribune, par Royal Roy)

Réorganisation de l'industrie du taxi

SHERBROOKE — Conscient d'aider tout autant l'industrie du taxi que la population entière de Sherbrooke, le conseil de ville a favorisé et décidé de la réorganisation complète de l'industrie du taxi de Sherbrooke en votant:

- d'indiquer aux deux compagnies de taxis opérant présentement qu'il voyait d'un bon oeil la fusion projetée des compagnies Red Diamond Taxi et Blue Veteran Taxis, vu les avantages multiples qui en découleraient;
- de geler pour une période de trois ans l'actuel nombre de permis d'opération de voitures-taxis, afin de permettre à tous les intéressés de pouvoir analyser les résultats de cette réforme administrative appliquée sous forme de coopérative;
- de prévoir que lors d'une annexion, tout propriétaire d'un permis de taxi recevra un permis de la cité moyennant qu'il détienne déjà et opère un taxi depuis au moins 24 mois dans sa municipalité et que ce même détenteur de permis ne pourra obtenir un deuxième permis d'opération de la cité de Sherbrooke qu'aux conditions de l'avoir opéré dans sa propre municipalité d'origine pendant au moins 36 mois avant l'annexion;
- de créer une commission composée de trois membres du conseil de ville et de deux représentants de la nouvelle compagnie à créer aux fins de réviser et mettre à date les règlements municipaux concernant le taxi.

Nouvelle compagnie créée

C'est après avoir entendu une délégation composée de MM. Roger Caron, président de la compagnie Red Diamond Taxis, Frédéric Brodeur, président de la compagnie Blue Veteran Taxis, et des procureurs Gérard Desmarais et Louis-René Scott, que le conseil a pris les décisions que l'on connaît.

Cette affaire a été amenée au conseil de ville par l'échevin-président de la Commission de circulation du conseil, à la suite de résolutions adoptées voilà quelques temps déjà par le conseil, en marge d'une demande de permis d'opération de taxis supplémentaires aux 75 permis déjà existant et consentis par la cité depuis quelques années déjà.

Hier soir, la délégation a fait voir principalement qu'une étude au niveau d'un comité spécial comprenant des représentants des deux compagnies existantes, avait permis de découvrir avec certitude:

- que la fusion des deux groupes assurerait un meilleur service de transport à la population de Sherbrooke, vu la possibilité de distribuer plus rationnellement l'ensemble des voitures-taxis déjà en opération;
- que cette même fusion permettrait, vu une administration plus rationnelle, d'éviter au cours des quelques prochaines années une hausse des tarifs présentement en vigueur.

Nicol: "Cartel..."

L'échevin Everett Nicol s'est

tout de suite inquiéter de cette décision des deux compagnies: "Ca fera un cartel du taxi à Sherbrooke?"

Tout en lui répondant, l'échevin Hilaire Béliveau lui a fait voir, que si jamais la cité décidait d'émettre de nouveaux permis, les titulaires ne seraient pas obligés de faire automatiquement partis du groupe qui s'est donné pour nom "Radio-taxi Sherbrooke Inc."

Interprétant le projet du conseil de ville, M. Béliveau a précisé que ces nouveaux et éventuels détenteurs de permis pourraient s'unir entre eux s'ils en décidaient ainsi, ou même opérer de façon indépendante.

Ces précisions devaient satisfaire et rassurer M. Nicol.

tout en recevant l'accord des principaux intéressés quant à leur portée.

MM. Quintal et Béliveau, plus particulièrement, autour de la table du conseil de ville, en même temps que l'échevin Pinard, devaient seconder les efforts de M. Dziel en ce domaine de la réorganisation complète de l'industrie du taxi de Sherbrooke.

En quittant la salle de délibération du conseil de ville, hier soir, M. Roger Caron devait sincèrement remercier le conseil de ville pour son esprit de collaboration, tout en lui promettant pour sa part, que l'industrie du taxi de Sherbrooke serait la mieux organisée de toute l'Amérique du Nord une fois les nouvelles structures mises en place.

Les jeunes de l'extérieur plus admis aux activités organisées par les loisirs de la cité de Sherbrooke

SHERBROOKE — Tout en précisant hier soir qu'il ne s'agissait pas d'une mesure de représailles contre les citoyens de la municipalité d'Ascot Nord, le maire Marc Bureau devait d'ailleurs indiquer l'esprit général qui régnait autour de la table du conseil de ville, en soulignant qu'il s'agissait là "d'un vote sans importance". L'échevin-président de la Commission des loisirs de la cité de Sherbrooke a demandé au conseil de ville de lui donner une politique à suivre dans l'affaire des jeunes de l'extérieur de la ville de Sherbrooke qui veulent participer à des activités sportives organisées par la ville et qui, de la sorte, viennent prendre la place de certains jeunes Sherbrookoïdes dont les parents paient des taxes.

Il a donc été résolu, proposé par l'échevin Everett Nicol

seul" un jour ou l'autre "si personne ne se décide à aller leur parler dans la face".

Et le représentant de l'Est de poursuivre en indiquant "qu'on en a une autre preuve avec ces jeunes qui vivaient à nos crochets".

Le maire Marc Bureau s'est alors inquiété à savoir s'il y avait des jeunes de Sherbrooke qui étaient privés d'une place dans une équipe de hockey ou ailleurs faute pour la cité de s'occuper des jeunes de la ville d'abord?

La réponse vint de M. Raymond Bergeron, qui confirme tout simplement la chose. M. Bureau de répliquer: "Qu'ils prévoient des subventions pour ces jeunes".

M. Roméo Bergeron vint à l'appui de ses collègues en indiquant qu'en fin de semaine dernière, il avait vu des jeunes de la ville se faire inter-

dire la porte de la piscine Montcalm pendant que des jeunes de la banlieue s'y amusaient.

M. Raymond Martin, secondé en cela de l'échevin Lamoureux, proposa alors qu'on charge un peu diem aux municipalités concernées.

Comprenant par la suite le raisonnement de MM. Everett Nicol et Marc Bureau à l'effet que malgré ce montant d'argent, des jeunes de la ville ne pourraient jouer faute pour les loisirs de ne pouvoir organiser qu'un certain nombre d'activités pour un nombre donné de jeunes, les échevins Martin et Lamoureux retirèrent leur proposition avec le résultat que l'on connaît: les jeunes de l'extérieur de la cité de Sherbrooke ne pourront désormais participer aux loisirs organisés par le service des loisirs de la cité.

Le conseil désire voir clair dans les informations relatives à l'intégration du transport scolaire...

SHERBROOKE — Fort d'informations nouvelles dans l'affaire de l'intégration du transport scolaire à la régionale de l'Estrie, le conseil de ville de Sherbrooke a résolu hier soir de convoquer à une séance publique un représentant du ministère de l'Éducation du Québec, un représentant du ministère des Transports et Communications du Québec, la Régionale de l'Estrie et la compagnie de Transport en commun de Sherbrooke, Sherbrooke Transit.

Le conseil a pris cette décision après avoir constaté que nombre des informations qu'il avait maintenant en main étaient tout simplement contradictoires. Après avoir rencontré, la semaine dernière, une imposante délégation de la Régionale de l'Estrie, le conseil de ville recevait hier soir deux repré-

sentants de la compagnie Sherbrooke Transit, MM. Yvan Laramée, gérant, et Henri Labonne, contrôleur.

Qualité du service

Hier soir, M. Henri Labonne devait faire valoir au conseil de ville que l'intégration du transport scolaire, Sherbrooke Transit en était, mais ne pouvait convenir que cela se fasse au détriment de la qualité du service, comme la chose se produisait présentement.

M. Henri Labonne devait souligner au conseil de ville que cette intégration amenait non seulement une diminution dans la qualité du service, mais qu'elle se faisait précisément au détriment du service. A l'appui, l'échevin Roméo Quintal, qui est directeur des

écoles à la Commission scolaire d'East Angus, devait faire valoir que l'intégration du transport amenait des situations dont nombre de personnes souffraient. Fort de la discussion qui marqua le passage de la délégation, le conseil a résolu ce que l'on sait maintenant, soit l'organisation d'une rencontre entre toutes les parties intéressées, à 4h.30, le 29 septembre courant et en présence des représentants des différents médias d'information de la ville.

Nos prix... n'affectent pas la qualité.

SPECIAL D'AUTOMNE
VESTE (sans manche) 24.95

avec pantalons
MANTEAUX DE CUIR à prix défiant toute compétition
TOUJOURS... un grand choix d'habits et d'accessoires pour celui qui veut plaire.

MAGASIN LAFLEUR
170, rue Terrill — Sherbrooke

BINGO
SALLE ST-BONIFACE
75, rue Morris CE SOIR — 7h. 45

Le gros lot est gagné chaque semaine

3 PARTIES DE \$100.00

2 parties extra de \$100. en 6 numéros
Plus pyramides sur 5 marathons

Pour plus de renseignements écoutez CHLT-Radio 63 de 9h. a.m. à 11h. 30 a.m du lundi au vendredi

VENTE CYCLONE
A L'ARENA DE SHERBROOKE
les 17-18-19 sept.
\$200,000. en marchandise

VOYEZ NOTRE ANNONCE MERCREDI 16 SEPT.

N.B.: Notre magasin sera fermé mardi et mercredi, les 15 et 16 septembre, afin de nous permettre de préparer cette formidable vente.

BUREAU & BUREAU INC.
385, rue Alexandre — Sherbrooke

490 élèves du secondaire V en congé forcé à cause de problèmes de classification

par Robert Gaudreau

DRUMMONDVILLE — Quelque 490 élèves du niveau secondaire V seront en vacances forcées jusqu'à jeudi matin à la suite de problèmes survenus à la dernière minute au niveau de la classification. Il s'agit des étudiants du se-

condaire V fréquentant l'école St-Bernard, du côté du secteur public. Ce retard, selon le directeur de l'enseignement de la commission scolaire régionale St-François, M. Jean-Yves Desjardins, serait dû au fait que les autorités scolaires doivent refaire les horaires de cours de ce secteur puisqu'il

y aura un groupe de plus que prévu.

M. Desjardins a mentionné que la régionale St-François n'avait reçu les résultats des examens du ministère de l'Éducation que la semaine dernière et que, selon ces résultats, un certain nombre de cas limites pourraient être admis au secondaire V et ne se verraient pas dans l'obligation de répéter une année.

Ce niveau, pour le secteur de l'école St-Bernard, comptait 14 groupes dont 12 se trouvaient dans l'école même et deux autres à l'école Mayrand. Cependant, après avoir revu les résultats des examens du

ministère de l'Éducation de l'an dernier, il a été possible d'en accepter un nombre suffisant pour former un 15e groupe. Les deux classes qui se trouvaient à l'école Mayrand en plus du 15e groupe, seront maintenant transférées à l'école St-Frédéric.

Horaires

Par ailleurs, les horaires des cours pour les 490 étudiants avaient été préparés en fonction des 14 groupes prévus mais avec l'arrivée d'un 15e, le tout doit être recommencé. La population ignore peut-être la complexité d'un tel horaire où on doit tenir compte des heures de cours, des

locaux, du nombre d'élèves, des professeurs, des spécialités et de beaucoup d'autres facteurs qui en rendent la conception des plus complexes.

En fait, la cause de ce retard, selon la direction de l'enseignement, serait le fait que le ministère de l'Éducation a retardé à rendre les résultats d'examen qui sont un des facteurs de base pour l'acceptation des élèves et leur classification.

De plus, plusieurs cas d'étudiants qui n'étaient pas supposés entrer au secondaire V cette année ont changé d'idée et doivent eux-aussi être classifiés.

Granby... et environs

GRANBY, (MT) — Les rencontres "Projet Mariage 70" sont sur le point de débuter à Granby. Dans les paroisses St-Luc, Notre-Dame, St-Joseph et St-Eugène, de telles réunions commenceront le 27 septembre, alors que dans la paroisse Assomption, le premier cours aura lieu le lendemain.

O-O-O-O-O

De nouvelles améliorations de l'ordre de \$13,600 sont actuellement en cours au jardin zoologique. Il s'agit cette fois de l'aménagement d'une partie de terrain et de construction de conduites d'eau. On prévoit qu'à la suite des travaux en cours, un recouvrement d'asphalte pourra être fait l'an prochain.

O-O-O-O-O

De nouveaux égouts collecteurs et des conduites d'égout seront installés sur la rue Cowie, en allant vers l'intersection de la voie d'accès à l'autoroute. Un contrat au montant de \$122,965.16 a été accordé à cet effet à la compagnie Lafarge Béton Liée. Précisons que ces travaux permettront d'assurer les services nécessaires à la future usine de la compagnie Manic.

O-O-O-O-O

La journée annuelle du Pain Richelieu aura lieu le 3 octobre. À cette occasion, les membres du Club offriront à la population de petits pains, afin de subvenir à leurs œuvres. La présidence de la campagne est assurée par le docteur Jean Guertin. Précisons que l'an dernier, c'est plus de \$15,000 que le Club Richelieu de notre ville a distribué aux jeunes dévotés de notre ville.

O-O-O-O-O

Bien que l'annonce officielle n'en soit pas encore faite, la compagnie Caroussel Fashions Inc. s'installera à Granby. Les travaux de construction de leur usine est même déjà commencée. C'est la compagnie Bernier et Gagné qui est chargée des travaux. L'usine devrait ouvrir ses portes au mois de décembre, et quelque 250 personnes y trouveraient de l'emploi.

O-O-O-O-O

Les cours de radio-amateurs, donnés par le Club radio-amateur de Granby débuteront le 22 septembre courant. L'inscription se fera cependant demain soir, le 16, entre 7 heures et 9 heures p.m. Les intéressés pourront se rendre au local du club, situé à l'angle des rues St-Michel et St-André. Les cours dureront durant 20 semaines, à raison d'un soir par semaine.

Plus d'un million en 4 mois pour la Caisse d'entraide

GRANBY, (MT) — Un million d'actif en quatre mois. Tel est le bilan actuel de la Caisse d'Entraide Économique de Granby. Ce sont là les chiffres fournis récemment, lors de la réunion générale annuelle des membres de l'organisme. Selon les paroles mêmes du président de la Caisse, M. Jean-Louis Tétrault, on n'entend pas s'en tenir à des résultats si rapidement positifs. Si l'objectif du million est maintenant atteint, on vise maintenant à atteindre les deux millions et ce d'ici le 1er janvier prochain. Et si la popularité du début se maintient, nul doute que la chose sera possible.

Un peu d'histoire

C'est le 12 mai dernier que la Caisse d'Entraide Économique de Granby avait vu le jour, sous l'inspiration de M. Jean-Louis Tétrault, qui, incidemment, est également maire de la cité de Granby. Après un mois et demi d'opérations, les membres pouvaient se glorifier d'avoir accumulé un montant de \$43,899. Au 1er août, c'est de \$218,024 dont on disposait. Enfin le 1er septembre, les chiffres indiquaient \$899,554.

Un stimulant

De tels résultats dépassaient évidemment toutes les espérances. Malgré tout, on visitait le million avant l'assemblée générale annuelle des membres, qui devait avoir lieu moins de quinze jours plus tard.

Afin d'assurer cet objectif, on a alors décidé d'organiser un grand tirage. On offrait un voyage en Floride pour deux personnes, si on obtenait le million vite avant la date prévue. Ce stimulant n'a certes pas nui, puisque le but fut atteint. Le gagnant de ce magnifique voyage fut M. Yves Tranchemontagne, de Waterloo.

Inauguration du local

Après des départs aussi fulgurants, les dirigeants de la

Administration

M. Tétrault est assisté dans ses fonctions par le conseil d'administration suivant: M. Guy Lagloire, vice-président; Raphaël Rodrigue, directeur général, alors que les directeurs sont MM. Marc Bachand, Richard Côté, Gerald Scott et Gaston Tétrault.

Un conseil de surveillance de trois membres est également en fonction, de même qu'une commission de crédit. Comme la Caisse d'entraide Économique est vouée à l'essor économique de toute la région, elle n'est pas uniquement réservée aux résidents de Granby. Actuellement, ses membres se recrutent dans les comités de Brome, Missisquoi et Shefford.

Directeurs réélus

D'après la constitution de l'organisme, le tiers des membres du bureau de direction doit affronter l'élection à chaque année. Cette année, le sort a voulu que ce soit MM. Lagloire et Bachand qui doivent accepter de mettre leur siège en jeu lors de l'assemblée générale. N'ayant rencontré aucune opposition, ils furent cependant réélus, ce qui montre bien le dévouement et l'intérêt dont ils ont fait preuve depuis le 12 mai dernier.

Les élections

M. Giguère succède à la présidence, à M. Anderson, qui avait occupé ce poste au cours du dernier terme. À la suite des élections qui ont été tenues au cours de cette assemblée générale annuelle, qui s'est déroulée au Mont Orford, l'exécutif se compose maintenant comme suit: M. Giguère comme président, M. Herbert Janisch, 1er vice-président, Julien Pleau, deuxième vice-président, Roy Anderson, président ex-officio, de même que MM. Yvon Lacroix, Georges Spoerry, Mike Moloney, Antoine Randak, et Frank Boone, directeurs. Quant à M. Gilles Thériault, il agira comme secrétaire-trésorier.

Précisons enfin que M. Giguère sera le délégué à la Commission industrielle consultative, assisté de MM. Janisch et Thériault.

Les mieux placés

Parlant de la contribution de l'Association à la Commission industrielle consultative, M. Giguère a dit qu'il était normal que les industriels s'y intéressent de près, ceux-ci étant les mieux placés pour mettre en avantage les possibilités industrielles que nous possédons.

À ce sujet, il a même affirmé que ceux qui visitent Granby dans le but d'y établir une usine ont tout avantage à

Le problème des prêtres qui quittent la prêtrise expliqué

GRANBY, (MT) — Pour-

quoi les prêtres quittent-ils la prêtrise? C'est un peu la question à laquelle a tenté de répondre l'abbé Hectorin Chapdelaine, curé de la paroisse Notre-Dame, alors qu'il prononçait une conférence devant les membres du Club des 50 ans et plus de Granby. En abordant un tel problème, il a évidemment parlé du célibat des prêtres, si contesté en certains milieux. Selon le prêtre, le désir du mariage serait loin d'être la principale raison des démissions. Les causes véritables des départs seraient beaucoup plus profondes, intimes, humaines.

Nouvelle conception

Le nouveau rôle du prêtre, qui en fait un conseiller de ses frères, un serviteur de ses ouailles, plutôt que celui qui a automatiquement réponse à tout y serait pour quelque chose. Le renouveau qui demande une remise en question de toutes les vieilles pratiques, y compris la prêtrise, pourrait être une cause de démission. Tellement sérieux qu'à un certain moment, il se sentirait désorienté, perdu, voire même inutile dans leur rôle actuel. De là à perdre confiance en soi et à chercher une nouvelle orientation, qui puisse le revaloriser, le pas se-

rait franchi pour certains, amenant ainsi ce que bien des gens appellent une désertion.

La sécurité

L'abbé Chapdelaine a également fait ressortir que certains étaient entrés dans les ordres à une époque où cet état de vie représentait la sécurité la plus complète. Vie matérielle assurée, décision venant d'en haut, obéissance qui ne laissait que très peu de place aux idées personnelles.

Pour eux également, l'état actuel des choses remet tout en question. Il mesure alors l'importance de son rôle, et il se peut qu'il ne se sente pas de taille à l'assumer. Que peut-il faire alors? Accepter de se sentir impuissant là où il est ou chercher ailleurs, un endroit où il pourra se réaliser?

Si ces phénomènes sont particulièrement vrais pour certains prêtres d'un certain âge, ils peuvent également se manifester, selon l'abbé Chapdelaine, même chez des jeunes prêtres. Il se demande alors s'il doit être mécontent de lui toute sa vie à cause de certains différents avec ses supérieurs ou s'il ne doit pas plutôt demander de retourner à l'état laïc, tout en restant

profondément attaché à ses convictions religieuses.

Le conférencier a d'ailleurs souligné que selon une enquête menée par l'opération Départ, pour le compte du ministère de l'Éducation, un adulte devra, dans la vie actuelle, changer d'option, se réorienter plusieurs fois au cours de sa vie. "Pourquoi, demande-t-il alors, ne pourrions-nous pas être également de même pour certains prêtres, qui sont tout de même des humains eux aussi?"

Et le mariage

Il reste tout de même que certains prêtres, après avoir obtenu leur dispense, se marient. Qu'en pense l'abbé Chapdelaine? À cette question, il faudrait peut-être demander pourquoi des hommes et des femmes se marient. Rendu dans le monde, le prêtre est un individu comme les autres, à qui la solitude pèse. Il est alors normal qu'à un moment donné, il songe à une autre personne. Précisant que ce problème particulier s'est vu accorder beaucoup plus d'importance par les laïcs eux-mêmes que par les intéressés, il conclut en disant que la solitude est mauvaise à l'homme vivant dans le monde et que c'est l'occasion qui fait le larron.

Un sexagénaire accusé d'avoir tenu une maison de débauche

DRUMMONDVILLE-SUD —

(RG) — Un sexagénaire de Drummondville-Sud comparait en Cour des sessions de la paix du district de Drummond cette avant-midi, pour répondre à une accusation d'avoir tenu une maison de débauche.

Il s'agit d'Alphonse Cloutier qui a été arrêté au cours d'une descente de police effectuée à son domicile récemment, soit au 1070 rue Lafontaine à Drummondville-Sud.

effectuée après que le service de la police eut reçu de nombreuses plaintes de voisins qui se faisaient réveiller à des heures tardives par les allées et venues parfois bruyantes des "visiteurs". Une étroite surveillance avait alors été faite qui a mené à l'action ré-

cente de la police.

Le sexagénaire soupçonné d'être le ténancier de l'établissement de débauche a comparu devant le juge de paix pour connaître l'acte d'accusation qui était porté contre lui et tout cautionnement lui a été refusé.

A Brûle-Pourpoint

DRUMMONDVILLE, (AR) — Après un profond "suspense" quant au changement possible de l'un ou l'autre de ses membres, l'équipe des Pères Monfortains du Centre de Re-nouveau chrétien se retrouve au complet pour débiter la nouvelle saison de rencontres.

La période d'été a permis à trois pères de suivre des cours de recyclage pour un nouveau départ et à un autre d'entreprendre un périple en Amérique du Sud de sorte que c'est dans un climat d'euphorie et avec des idées nouvelles que les "pères de l'autre bord de la rivière" se remettent au service de la population de Drummondville et de la région.

Depuis leur retour, ils se sont mis à la tâche pour compléter la préparation d'un thème surprise des plus actuels et qui laisse présager un enthousiasme général et des échanges des plus animés et enrichissants. Ce thème, qui sera divulgué au public bientôt, a été présenté cette semaine en premier aux curés et vicaires ainsi qu'aux aumôniers de la région et ce thème a su rallier tous les suffrages et gagner l'appui des responsables de la paroisse.

Selon le rapport des activités de la police et des incendies, pour le mois d'août, présenté par le directeur Conrad Proulx, la division des enquêtes a enregistré un total de 290 plaintes dont 241 furent classées. Les plaintes pour vols, méfaits, dommages à la propriété, fraude et autres problèmes ont un montant de \$22,271, mais à la suite des enquêtes des valeurs de \$16,218 furent récupérées et remises aux propriétaires.



LOCAUX DE LA CEE. — Voici l'aspect des spacieux locaux de la Caisse d'Entraide Économique de Granby, qui viennent d'être inaugurés. On sait qu'après quatre mois seulement d'activités, la CEE de Granby a maintenant un actif de \$1 million. (Photo La Tribune, Granby)

Les industriels souhaitent de meilleurs contacts avec les villes

GRANBY, (MT) — Si on en croit les premières réactions, à la suite de la réunion générale annuelle de l'Association des Manufacturiers de Granby, ceux-ci souhaitent des relations encore plus étroites avec les autorités municipales. C'est du moins ce qu'a laissé entendre le nouveau président de l'organisme, M. Sylvio Giguère. Le but poursuivi trait d'ailleurs entièrement dans le sens du désir actuel du conseil, à savoir, favoriser le développement industriel de notre ville.

Les mieux placés

Parlant de la contribution de l'Association à la Commission industrielle consultative, M. Giguère a dit qu'il était normal que les industriels s'y intéressent de près, ceux-ci étant les mieux placés pour mettre en avantage les possibilités industrielles que nous possédons.

À ce sujet, il a même affirmé que ceux qui visitent Granby dans le but d'y établir une usine ont tout avantage à

Au hockey mineur...



LIVRE D'OR — Les dirigeants de l'Association du Hockey Mineur du Québec avec en tête son président M. Fernand Fredette ont été appelés à signer le livre d'or, lors d'une réception civique donnée par les autorités municipales. Nous pouvons également reconnaître sur cette photo, M. René Gauthier, registraire provincial, M. Roger Cournoyer, président pour la région des Cantons de l'Est, M. Claude Boucher, directeur du Service de la Récréation et M. Raymond Luneau, échevin. (Photo La Tribune, Drummondville)



HOMMAGE — L'Association du Hockey Mineur du Québec a rendu un hommage particulier à la cité de Drummondville au cours de la dernière fin de semaine en lui remettant une plaque souvenir. Sur ce cliché M. Raymond Luneau, échevin de la cité reçoit des mains de M. Fernand Fredette président de l'A.H.M.Q. la plaque souvenir. (Photo La Tribune, Drummondville)

UNE RENTRÉE SCOLAIRE SANS PROBLÈME MAJEUR A LA COMMISSION SCOLAIRE LOCALE

DRUMMONDVILLE, (RG) — La rentrée scolaire dans les écoles de la Commission scolaire de Drummondville et de la Régionale St-François s'est effectuée sans problème majeur.

En effet, près de 15,000 étudiants et étudiantes du niveau primaire secondaire et du CEGEP ont entrepris une nouvelle année scolaire dans les écoles de la locale de Drummondville et dans celles de tout le territoire de la Régionale St-François qui compte une quinzaine de paroisses de Drummondville et des environs jusqu'à Acton Vale.

A la Régionale

La rentrée des étudiants à la Commission scolaire Régionale St-François a été très bonne selon les paroles mêmes du directeur de l'enseignement, M. Jean-Yves Desjardins, si l'on fait exception du cas d'une quinzaine de groupes du niveau secondaire V dont le début des classes a été retardé à jeudi matin.

La rentrée dans les autres cas s'est faite dégré par dégré et, dans chaque école, on avait formé un comité d'intégration qui a facilité l'adaptation rapide de chacun des étudiants à sa nouvelle éco-

le ou à son nouveau groupe de confrères ou consœurs de classe.

Au total, environ 7,000 élèves fréquenteront les écoles de la Régionale cette année et ils seront distribués dans les 11 écoles du territoire qui s'étendent jusqu'à Acton Vale. Cette population étudiante comprend également les élèves du cours régulier, ceux du niveau professionnel et l'enfance inadaptée.

A la locale

Du côté de la Commission scolaire locale de Drummondville, la rentrée s'est effectuée dans l'ordre et aucun problème majeur n'a été signalé par le directeur général, M. Claude St-Germain. Tous les élèves ont intégré leurs différentes écoles le 9 septembre dernier.

La population scolaire de la locale de Drummondville est de 6,939 élèves distribués dans 20 écoles toutes situées dans le grand Drummondville. M. St-Germain a mentionné que le fait qu'aucune difficulté majeure n'est apparue serait dû à l'envoi, d.s le mois de juin, de la liste des écoles et de la distribution des élèves. En effet, c'est à cette date que chaque étudiant a connu l'endroit

où il devrait se rendre en septembre et que la classification a été effectuée.

Baisse

Par ailleurs, la direction générale a compilé différentes statistiques sur la population étudiante et on a même relevé celle des années antérieures depuis 1965. On peut constater que la population étudiante a constamment diminué depuis cette date.

En 1965, la Commission scolaire de Drummondville comptait 7,945 élèves tandis qu'à l'année suivante, en 1966, on n'en retrouvait que 7,777 et en 1967 le nombre diminuait encore puisque le total d'étudiants à la locale s'élevait à 7,575. En 1968, on en dénombrait une centaine de moins puisque la population étudiante était de 7,483. L'année suivante, soit en 1969, la baisse s'est accentuée, jusqu'à 200 élèves puisque le chiffre total était de 7,283. Finalement, au début de la présente année scolaire, la population totale a encore diminué mais cette fois encore d'une façon plus drastique, soit de plus de 300 pupils que, actuellement, on compte 6,939 élèves dans les écoles de la Commission scolaire de Drummondville.

Les automobilistes invités à la prudence

DRUMMONDVILLE, (RG) —

"On ne doit pas croiser ou dépasser un autobus scolaire arrêté et dont les signaux lumineux clignotent."

C'est du moins un des conseils que le lieutenant Graïen Raiche, responsable du service de la circulation au service de la police municipale, tient à communiquer aux automobilistes à cette période de l'année.

Il a précisé qu'alors que débute l'année scolaire, période de l'année où plusieurs enfants sont blessés ou tués, les automobilistes doivent se rappeler qu'il est interdit de croiser ou de dépasser un autobus d'écoliers lorsque ce dernier est arrêté pour laisser monter ou descendre des passagers et que les signaux lumineux appropriés fonctionnent pour avertir du danger.

Sancions

Par ailleurs, il avertit que les autorités du ministère des Transports du Québec soulignent que de sévères sanctions sont prévues dans le code de la route pour ceux qui sont trouvés coupables d'infraction à la loi sur ce point. Pour une première infraction les contrevenants sont passibles d'une amende de \$20 à \$50 et des frais ou d'un emprisonnement de huit jours.

La même personne est trouvée coupable d'une 2e infraction durant les 12 mois qui suivent la première offense, elle s'expose à une amende de \$30 à \$100 et les frais ou à une peine de 15 jours d'emprisonnement. De plus, son permis de conduire peut être suspendu

pour une période maximum de trois mois.

Dans les cas d'une 3e infraction dans les 12 mois qui suivent la première, la peine prévue par la loi est encore plus lourde. L'amende peut s'élever de \$100 à \$200 plus les frais; à défaut de payer le coupable peut être condamné à passer 30 jours en prison.

Quant à son permis de conduire, il peut être suspendu pour une période d'au moins trois mois.

Par ailleurs, le lieutenant Raiche a fait remarquer que ces règlements s'appliquent aux autobus qui portent l'écriteau le désignant comme véhicule transportant des écoliers. Ces véhicules circulent les matins et soirs à la sortie des classes et à la rentrée. Cependant, durant l'heure du midi, on peut également voir des véhicules qui transportent des étudiants, mais il s'agit là de véhicules de transport en commun puisque les étudiants doivent payer pour y accéder et qu'ils peuvent transporter le grand public. À ce moment les automobilistes ne sont pas dans l'obligation d'observer les règlements des autobus scolaires.

D'ailleurs, les autobus scolaires servant au transport en commun, selon la loi, doivent couvrir la partie autobus scolaire" lorsqu'ils sont affectés au service du transport en commun.

Brigades scolaires

Par ailleurs, le lieutenant Raiche a fait savoir que le service des brigades scolaires qui fonctionnent depuis dix ans à Drummondville, serait de nou-

veau mis sur pieds d'ici peu afin de voir encore une fois à la protection des étudiants au sortir des classes. Déjà, 7 brigades adultes sont en service aux endroits les plus dangereux mais des restrictions budgétaires empêchent d'en avoir un plus grand nombre.

Le responsable du service de la circulation a mentionné que les automobilistes s'arment de patience et de prudence aux heures de sortie ou de rentrée des classes, principalement dans les zones scolaires des artères principales et aux intersections. Un accident est si vite arrivé, surtout lorsqu'il s'agit d'étudiants en bas âge.

De plus, il a fait remarquer que les cyclistes devaient se conformer aux mêmes règlements de la circulation que les automobilistes. Il a finalement recommandé aux jeunes cyclistes de ne pas circuler dans les cours d'école encombrées de piétons et au cours des trajets d'aller et retour à l'école, d'éviter d'emprunter les rues très achalandées. Enfin, à tous les étudiants et les automobilistes, il a recommandé la plus grande prudence en tout temps.

Les enfants

Dans le même ordre d'idées, le lieutenant Raiche a noté que lorsqu'un enfant était victime d'un accident de la circulation, c'était plus souvent parce qu'il s'est brusquement élané sur la chaussée sans regarder s'il survolait un véhicule automobile. La plupart du temps, le conducteur n'a pu l'éviter...

Le Richelieu en quête de sous pour ses oeuvres (p. 4)

Les bureaux du Service social ouverts les lundis soirs (p. 4)



LA TRIBUNE

LE QUOTIDIEN DES BOIS-FRANCS

"LA PREMIERE CAMPAGNE DE LA POMME-KIWANIS AURA LIEU DU 12 AU 18 OCTOBRE A VICTORIAVILLE"

61e ANNEE — No 175

SHERBROOKE, MARDI, 15 SEPTEMBRE 1970

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

Bourassa satisfait de la première journée de la conférence

PAS D'ULTIMATUM À OTTAWA



C'est la première conférence fédérale-provinciale à laquelle M. Bourassa assiste depuis qu'il est devenu Premier ministre de la province de Québec. A l'ouverture de la conférence, hier, il bavardait avec M. Trudeau... Parlaient-ils seulement de constitution? (Téléphoto PC)

OTTAWA, (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, s'est déclaré très satisfait de la tournure et du ton qui ont marqué la première journée des discussions constitutionnelles lundi, à Ottawa. M. Bourassa, pour qui c'est la première réunion de ce genre depuis son élection au poste de premier ministre, a dit aux journalistes qu'il n'est

Il a admis que le processus de révision de la constitution est lent et que la formule d'amendement constitue la principale pierre d'achoppement des pourparlers.

Le premier ministre québécois a souscrit ainsi à la suggestion de son collègue de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, de convoquer une seule conférence annuelle sur la question de la constitution.

Tout comme M. Thatcher, M. Bourassa serait disposé à poursuivre des discussions bilatérales avec Ottawa en vue de hâter une entente satisfaisante sur le sujet, quitte à consulter les autres provinces avant d'apporter les modifications définitives à la constitution.

Urgence

M. Thatcher est d'avis que le Canada fait face à de nombreux problèmes économiques fondamentaux et il voit d'un mauvais oeil la priorité que l'on accorde à la question constitutionnelle lors des conférences fédérales-provinciales.

Fondamentalement, M. Bourassa adopte la même ligne de conduite que ses prédécesseurs, Lesage, Johnson et Bertrand, sur la révision de la constitution, la compétence du Québec dans le domaine de la politique sociale et la pérennité.

En réponse à une question, M. Bourassa a dit qu'il n'est nullement ques-

pas venu à Ottawa pour lancer des ultimatums au gouvernement fédéral, mais formuler plutôt des propositions précises et complètes, dans le cadre d'un nouveau partage des responsabilités entre les deux ordres de gouvernement.

participer davantage le Québec au fédéralisme canadien.

Sur ce point, le premier ministre québécois s'est dit disposé à poursuivre les négociations avec Ottawa dans le but d'en venir le plus rapidement possible à un accord satisfaisant pour les deux parties.

"Notre objectif, a-t-il ajouté, est de

dernier, les prochaines années seront un test du système fédéraliste au Québec.

"Il appartient maintenant au gouvernement fédéral et aux autres provinces de tenir compte de cette chance", a poursuivi M. Bourassa en faisant allusion aux votes qu'a recueillis le Parti québécois lors de cette élection.

Le premier ministre du Québec a, par ailleurs, endossé la position déjà prise par ses prédécesseurs concernant la compétence exclusive du Québec en matière de sécurité sociale.

Il a toutefois, indiqué que le Québec n'a jamais demandé clairement la juridiction dans le domaine de l'assurance-chômage et qu'il s'agissait là d'une ambiguïté.

M. Bourassa a répété les propositions qu'il a déjà faites au sujet de l'établissement d'un budget social visant à augmenter les paiements de péréquation, d'un mécanisme fiscal et économique et d'une caisse conjoncturelle, de façon à mieux partager les responsabilités des gouvernements.

Des chefs de gouvernement satisfaits et d'autres qui ne le sont pas (page 18)

tion que le Québec revienne à la célèbre formule Fulton-Favreau concernant le rapatriement de la constitution.

Le gouvernement du Québec accorde encore une grande importance à la révision de la constitution de façon à faire

démontrer que le fédéralisme peut fonctionner à la satisfaction du Québec.

Test

Comme je l'ai répété, au cours de la campagne électorale du mois d'avril

Nouvelles brèves

Grève du rail... suspendue

WASHINGTON, (AFP) — Un juge fédéral a pris à Washington, peu après minuit, une ordonnance suspendant provisoirement la grève décrétée par quatre fédérations syndicales de cheminots contre trois compagnies de chemin de fer américaines.

Par contre les négociations de dernière heure entre le Syndicat de l'automobile et la General Motors ayant échoué, le syndicat a annoncé que la grève devenait effective à partir de minuit, hier soir.

(Nouvelle et photo en page 18)

Restructuration scolaire

MONTREAL, (PC) — Dès la prochaine session, le gouvernement a l'intention de présenter un nouveau projet de loi sur la restructuration scolaire de l'île de Montréal, a révélé hier soir M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'Éducation.

Le nouveau bill sera modifié et ne retiendra que le principe d'une seule commission scolaire pour l'île de Montréal. "Nous avons l'intention d'offrir un projet de loi différent qui collera à la réalité," a-t-il dit.

Au cours d'une conférence de presse donnée à l'occasion de la nouvelle année scolaire, M. Saint-Pierre a aussi révélé qu'il avait l'intention de modifier aussi le Conseil supérieur de l'éducation de façon à le rapprocher du ministre afin que les consultations des conseillers arrivent avant la prise des décisions.



"Alors, Golda, le grand amour du cessez-le-feu... c'est déjà fini?"

Parlois... le crime paie

LONDRES, (AFP) — Le crime paie et paie bien. Ce n'est pas Agatha Christie, qui fête mardi son 80e anniversaire, et son 80e livre, qui dit le contraire. Ses livres, qui sortent au rythme d'environ deux par an, ont été traduits en 103 langues et comptent quelque 500 millions de lecteurs. La vente de ses romans lui rapportait déjà, il y a quelques années, plus de \$5.000 par semaine, mais elle s'est toujours abstenue de confirmer ou d'infirmer cette estimation. De toutes façons, "le fisc lui prend presque tout", assure-t-elle.

Assassinée... par erreur

LONDRES, (AFP) — C'est par erreur que Mme Muriel McKay, épouse de l'administrateur du grand hebdomadaire News of the World, a été enlevée, à Wimbledon, le 29 décembre dernier, puis assassinée, a déclaré, lundi, le ministre Public, à l'ouverture du procès des deux frères Hosen aux assises de l'Old Bailey.

Les deux hommes, Arthur 33 ans, et Zimodien, 21 ans, d'origine indienne, sont accusés du meurtre de Mme McKay dont le corps n'a jamais été retrouvé.

Selon le ministre Public, les frères Hosen voulaient en fait enlever l'épouse de M. Rupert Murdoch, le président milliardaire du News of the World. M. Alex McKay, lui, ne possède pas de fortune.

Reprise des négociations pour la libération des otages encore détenus par les fedayin

Par l'AFP

Revenant sur sa décision, la Croix-Rouge va reprendre les négociations pour la libération de la cinquantaine d'otages encore détenus par les fedayin. "Le CICR n'a pas l'intention de renoncer au mandat qu'il a accepté d'assumer," a précisé son président, M. Marcel Naville.

Les pourparlers, interrompus samedi soir, après l'échec des premiers contacts, qui ont tout de même permis l'élargissement de plus de 300 prisonniers, devraient donc reprendre, au plus tôt, dans la journée de mardi, avec le retour à Amman des responsables du comité international.

C'est sur l'insistance des quatre gouvernements États-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale et Suisse que le revirement du CICR est intervenu. Il s'est produit après de nouvelles réunions des gouvernements de Londres, Berne et Bonn, qui, en faisant le point des tractations menées depuis une semaine, ont d'une part réaffirmé avec force leur intention de n'accepter qu'un accord global touchant tous les otages sans distinction aucune. Ils ont reconnu d'autre part que seule une autorité morale incontestable pouvait servir d'intermédiaire dans cette épineuse affaire.

Le nombre des otages était évalué à 55. Ils sont de nationalité allemande, britannique, hollandaise, suisse et "indéterminées", sans référence spécifique aux ressortissants israéliens.

Le nombre des Américains peut atteindre 38, dont la nationalité américaine de 23 a été effectivement confirmée. Il se peut que 29 des passagers détenus à Amman ou dans les environs par les guerillas aient une nationalité double, dont celle des États-Unis.

Libérés

Vingt-neuf passagers de l'avion de la Swissair détourné vers la Jordanie par un commando palestinien la semaine dernière, sont arrivés, lundi, en fin d'après-midi, à l'aéroport Kennedy, à New York, par un avion de la même compagnie venant de Zurich.

Les passagers ont été interrogés par des fonctionnaires du FBI avant de pouvoir rejoindre les membres de leur famille qui les attendaient. Un des passagers, M. Carl Werer, de New York, a déclaré qu'il n'avait pas eu peur, sauf à la fin. Cependant, a-t-il ajouté, les guerillas se sont montrés "très amicaux".

Un autre passager, M. Paul Hood, de Ridgewood, dans le New Jersey, a déclaré qu'à plusieurs reprises les passagers avaient été en danger de mort, notamment vendredi dernier, quand les guerillas avaient reçu des informations annonçant une attaque imminente des Israéliens.

Les Palestiniens, a précisé M. Hood, ont alors placé des charges d'explosifs dans l'avion. Cette nuit-là personne n'a dormi de peur d'une explosion. M. Hood a d'autre part soutenu que la jeune femme qui avait participé au détournement était une "fanatique" et voulait à toute force faire sauter l'appareil avec ses occupants. Lui aussi a cependant admis que dans l'ensemble les commandos palestiniens se sont montrés "aussi humains qu'il était possible dans les circonstances".

Eban

Au cours d'une conférence de presse, tenue hier, M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, a apporté indirectement son appui à la mission du CICR. Il a en effet déclaré que son pays n'était pas opposé, malgré le risque que cela représente pour lui, à la libération des Palestiniens détenus en Europe, en échange de la totalité des otages aux mains du FPLP.

"La nationalité des otages, a-t-il dit notamment, ne doit jouer aucun rôle. Le problème est d'obtenir la libération de tous les passagers sans aucune discrimination. Je constate avec satisfaction que sur ce point, l'unité de tous les pays intéressés est maintenue".

AUJOURD'HUI DANS

LA TRIBUNE

● Les ministres canadiens devront prendre des avions militaires pour éviter d'être... enlevés par des pirates de l'air. page 19

● Le ministre de la Justice demande aux Québécois de se mobiliser pour lutter contre le crime et prévenir la délinquance. page 19

● Réorganisation de la Régie des transports et révision du Code de la route prévue à Québec. page 11

	pages		pages
Comiques	16-17	Mots perdus	19
Décès et funérailles	18	Politique fédérale	19
Editorial	6	Politique provinciale	11-19
Féminine	9	Radio, TV et arts	10
Finance	7	Sherbrooke et	
Horoscope	18	région	2-3-4-5
Mots croisés	17	Sports	13-14-15



"Civilisation homme blanc... Maintenant, elle veut télévision couleur et machine à laver..." (Annonces classées en pages 16, 17, 18).

Tragédie évitée de justesse...



Avant que le camion-citerne rempli de lait n'ait été renversé par un convoi de marchandises du Canadien Pacifique, hier, à une traversée à niveau près de Ayer's Cliff, son conducteur a réussi à sauter du véhicule et s'en est ainsi sorti indemne; mais le camion-citerne a été la proie des flammes. Nouvelle en page 19. (Photo La Tribune, par Royal Roy)

Pour régler le conflit de l'assurance-maladie

Les médecins spécialistes approuvent la nomination du médiateur Montpetit

MONTREAL, (PC) — Tout en désapprouvant les termes du mandat du médiateur chargé de régler son conflit avec le gouvernement du Québec, la Fédération des médecins spécialistes a approuvé la nomination d'un médiateur.

Au cours d'une conférence de presse, le Dr Raymond Robillard, président de la Fédération, a expliqué que le juge André Montpetit, de la Cour supérieure du Québec, possédait toutes les qualités de médiateur requises pour mener de fructueuses négociations.

Toutefois, a ajouté le Dr Robillard, les spécialistes s'inquiètent vivement du fait que toute la question du désengagement soit exclue du mandat du médiateur. Si les négociations s'éloignent du noyau du problème, la tâche du médiateur serait sérieusement compromise.

Vendredi, le ministre de la Santé, M. Claude Castonguay, déclarait qu'aux yeux du gouvernement, les négociations avec les spécialistes avaient atteint un cul-de-sac. Le juge Montpetit avait alors été approché comme médiateur et les pourparlers pouvaient commencer aussitôt que possible.

La conciliation ne devrait pas prendre plus de 10 jours, a précisé le ministre de la Santé.

Modification

La Fédération a donc demandé au juge Montpetit d'obtenir une modifica-

tion de son mandat qui pourrait alors couvrir tous les sujets de litige entre le ministère de la Santé et les spécialistes.

Les spécialistes contestent l'absence de clause de désengagement dans le régime d'assurance-maladie et veulent que le collège des médecins et chirurgiens conserve le suprême verdict dans les questions d'ordre médical.

De leur côté, les omnipraticiens ont consenti à adhérer au régime et seuls les spécialistes retardent l'application du régime, qui a été adopté en juillet par l'Assemblée nationale.

Considérant la situation, ont déclaré

les spécialistes, la décision de nommer un médiateur est sage. Le ministre de la Santé est manifestement incapable de régler seul cette affaire.

Le Dr Robillard annonçait la semaine dernière que les spécialistes fermentaient leurs bureaux et ne travailleraient qu'aux cas urgents si la province ne réglait pas la question en 15 jours.

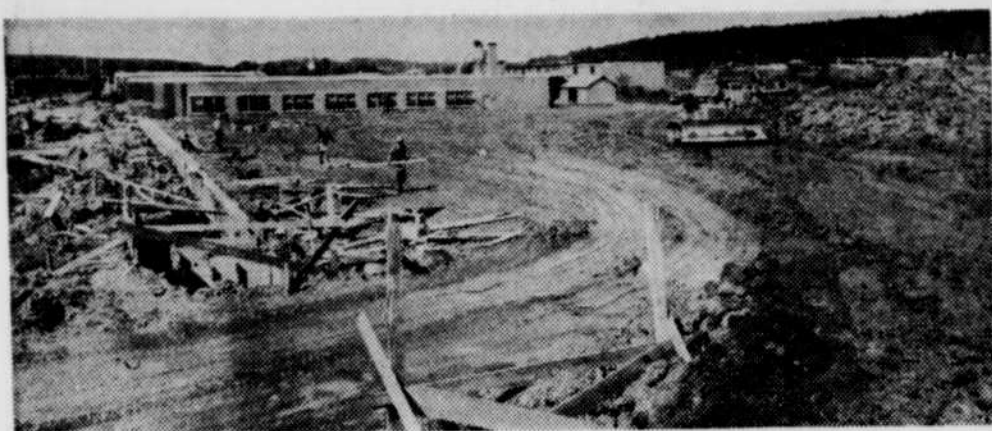
Le premier ministre Robert Bourassa a rétorqué que le gouvernement ne se laisserait pas intimider et que les questions de désengagement et de l'autorité du Collège des médecins n'étaient pas sujettes aux négociations.

Des pirates hongrois détournent un avion roumain... jusqu'en Allemagne de l'Ouest

MUNICH, (AFP) — Les pirates de l'air qui ont détourné l'appareil de la compagnie roumaine Tarom, de même que la femme et les enfants qui les accompagnaient, sont Hongrois, originaires de la région de Debreczen, a confirmé lundi soir la police de Munich. Il s'agit de Geza Karacsony, 23 ans, sa femme Piroshka, 24 ans, et leurs deux fils, âgés de 2 et 3 ans.

Karacsony, le chef des pirates de l'air, était armé d'un pistolet, son compagnon Mamuzsits avait un revolver de gros calibre.

En ce qui concerne les circonstances du détournement, M. Wolf a fourni les précisions suivantes: Les Hongrois sont montés à bord à l'escalade de Budapest. Peu après le décollage, les deux hommes armés ont gagné la cabine de pilotage, où ils intimèrent au pilote l'ordre de gagner Vienne, puis d'aller jusqu'à Munich. Le commandant de bord et son co-pilote ont obtempéré après avoir vérifié si les réservoirs contenaient suffisamment de carburant et demandé aux contrôleurs aériens autrichiens et allemands si les couloirs d'accès étaient libres.



Les travaux d'agrandissement à la Brown Shoe sont commencés.
(Photo La Tribune, par Royal Roy)

L'AGRANDISSEMENT DE LA COMPAGNIE H. H. Brown: 200 EMPLOIS NOUVEAUX

RICHMOND — L'agrandissement de la compagnie H. H. Brown Shoe, de Richmond, procurera de l'emploi à 200 personnes.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le gérant de cette compagnie M. Claude Brouillette, au cours d'une entrevue.

On sait que ces travaux ont débuté la semaine dernière grâce à la collaboration de M. H. Derrick, du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et les autorités de la ville de Richmond dont M. Roger Trudeau est le premier magistrat. M. Brouillette a aussi souligné la coopération de M. Gilles Ducharme, secrétaire-trésorier de la ville.

Cet agrandissement sera de 40 000 pieds carrés. Il servira pour la fabrication de chaussures pour exportation. La com-

pagnie Brown emploie présentement 500 employés.

Selon M. Brouillette, la nouvelle production devrait commencer le 1er février 1971.

On sait que cette compagnie a acheté les terrains de la ville de Richmond, étant situé sur le site industriel. Cependant, la construction est faite par la firme alors que la première usine est seulement louée à la ville de Richmond.

M. Brouillette a fait savoir que la compagnie installée à Richmond depuis 1953 n'a pas de difficulté à avoir de la main-d'œuvre. On sait que cette usine est une filiale d'une compagnie américaine.

Selon les renseignements obtenus, les bureaux administratifs seront aménagés dans le nouvel édifice et les locaux actuels s'ajouteront au plan-

cher de la production dans l'ancienne bâtisse.

M. Brouillette après avoir fait ressortir les problèmes de l'importation dans le domaine de la chaussure ainsi que ceux occasionnés lorsque le dollar a été laissé libre sur le marché a souligné que cet agrandissement permettra une production qui sera écoulée aux USA et non au Canada.

Le gérant de la Brown a fait ressortir que les employés sont payés à la pièce et que cette firme offre les plus hauts salaires au Québec et en Ontario dans ce secteur manufacturier. Il a ajouté que les nouvelles machineries exigent aussi moins d'efforts physiques de la part des ouvriers.

Les travaux seront effectués par la firme Jeanson, de Sherbrooke.

Un citoyen de Drummondville se plaint que son évaluation est très basse

DRUMMONDVILLE, (AR) — La confection d'un rôle d'évaluation est généralement l'occasion pour les propriétaires de réaliser qu'ils trouvent leur évaluation trop élevée et les conseils municipaux ont maintenant l'habitude d'avoir à faire face à une foule de plaintes lors des séances d'audition des contestations...

Les membres du conseil municipal de Drummondville ont cependant été pris par surprise et presque héberlés hier soir, en prenant connaissance d'une lettre d'un propriétaire qui se plaignait que... son évaluation n'était pas suffisamment élevée...

Cette situation, probablement enregistrée pour la première fois dans les annales de la cité

de Drummondville n'est cependant pas fantaisiste et s'est réellement présentée hier.

M. Auguste Lavertue, propriétaire d'un immeuble commercial sur la rue St-Jean, à Drummondville, a en effet fait parvenir au conseil une lettre dans laquelle il explique que son évaluation est trop basse, que depuis quelques années il a fait continuellement des améliorations et que jamais son évaluation n'a été haussée.

Après avoir expliqué que quand un permis de construction est demandé pour une amélioration ou un agrandissement, à Drummondville, selon le règlement municipal, il n'y a pas de hausse d'évaluation lors des révisions et cela jusqu'à la confection du prochain

"grand rôle". Le maire Philippe Bernier a expliqué au propriétaire qui insistait pour une révision que la cité allait tenter de lui donner "justice à l'avenir". Le propriétaire est reparti de la réunion sans avoir vu son évaluation haussée mais avec cependant une promesse de révision...

Les édiles ont ensuite pris connaissance de plusieurs lettres de propriétaires protestant tous... contre la hausse qui a été faite à leur évaluation municipale... Cependant comme dans le cas de M. Lavertue toutes les plaintes ont été classées sans modification exception faite d'un terrain industriel qui vient d'être vendu à la compagnie les Habitats CIP Ltée au prix de \$0.06 le

piéd carré et qui était évalué à dix sous le pied et dont l'évaluation a été baissée au niveau du prix de vente.

Berlitz peut améliorer votre anglais

Comment? La Méthode Berlitz®. Nos 90 années de recherches vous aident à apprendre l'anglais plus facilement et plus rapidement.

Incompréhensible? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... italien... ou français.

Berlitz

Langues vivantes • Leçons pratiques

Sherbrooke, 1845 ouest, rue King, Tél. 569-9179

C-4202

Un effort de lucidité au séminar des cinq SSJB à la Maison Montmorency

Par Charles-André Beaudoin

SHERBROOKE — Du séminar que tenait à la Maison Montmorency, près de Québec, le groupe des cinq sociétés St-Jean-Baptiste dissidentes de la Fédération nationale des SSJB du Québec, les observateurs présents ont particulièrement retenu l'effort de lucidité fourni par l'un et l'autre des quelque 125 participants.

Le séminar lui-même s'ouvrait sur cette note, ainsi que le démontre quelques passages de l'allocation d'ouverture prononcée par M. Emile Jacob, président de la rencontre, qui dirige également les destinées de la SSJB du diocèse de Québec.

Après avoir laissé sous-entendre qu'il croyait que ces cinq SSJB n'étaient pas au cœur de l'actualité, M. Emile Jacob a déclaré :

"Peut-être avons-nous l'impression d'être dépassés par les événements.

"Je dirais plutôt que nous nous sommes laissés béatement endormir dans une léthargie, confiants que les succès obtenus par notre travail et la bonne renommée que nous avons acquise, sont garants de notre survie."

Contestation heureuse
Toujours dans son allocation d'ouverture, M. Jacob poursuit son analyse de l'actualité SSJB pour ajouter :

"Je me demande sérieusement s'il ne faut pas se réjouir du fait que les réactions, tant intérieures qu'extérieures à notre mouvement, nous amènent à nous questionner et à nous redéfinir."

Avec une prudente rhétorique, le président du séminar va même jusqu'à ajouter qu'il "y a peut-être un peu de ménage à faire ici et là pour redécouvrir la beauté et la nécessité d'un mouvement comme le nôtre".

Au cours de la séance de "brainstorming", une séance qui a pour but de provoquer "un déluge d'idées", le groupe a également manifesté un esprit de réveil, s'autocritiquant indirectement de façon très sévère, un participant allant jusqu'à dire qu'il fallait changer le mouton pour le lion à la St-Jean-Baptiste!

Les gens n'ont pas manqué de faire preuve d'une grande maturité au cours de l'échange et, à en témoigner par l'intervention très dure de M. Claude Ryan, le directeur du quotidien versé au Québec, il faut présumer que le groupe était déterminé à adopter une attitude adulte au cours de cette fin de semaine.

Et, pour bien faire voir l'effort de lucidité que l'on a fourni tout au long de la fin de semaine, il s'agit de reprendre ici, en terminant, un court passage d'un document de travail préparé par le conseiller technique du groupe, M. Jean Hubert, de Québec; le document s'intitule "Comment révaloriser la fête nationale des Canadiens français", et a été officiellement reçu à la fin du séminar comme un texte de base du futur programme du groupe des cinq.

L'extrait dit textuellement :

"Un certain essoufflement s'est manifesté, au cours des récentes années, dans l'organisation de ces manifestations.

"Elles ont eu tendance à se figer autour d'un programme stéréotypé comprenant une messe, un feu de joie, un défilé allégorique et diverses soirées de gala ou réceptions auxquelles la participation populaire est forcément limitée.

"Malgré certains efforts de renouvellement des présentations, il semble que ces diverses manifestations ne suscitent pas un intérêt considérable chez les populations des diverses régions du Québec..."

nir à l'une et l'autre des cinq diocèses d'Amos, Québec, Ste-Anne de la Pocatière, Sherbrooke et Valleyfield.

Le comité formé sera composé de 15 membres, soit trois de chaque diocèse, dont le directeur général de chacune d'elle.

L'assemblée a également demandé à ce comité de lui faire rapport dans les deux mois.

Le programme doit porter sur un ensemble d'activités susceptibles d'être suivies par les cinq sociétés diocésaines, quitte à ce que chacune d'elles dans le champ d'activités qui lui est propre, élabore un programme parallèle.

Quant au nom que pourrait vraisemblablement adopter un jour le groupe, pour l'identifier, il n'a pas été choisi à cette rencontre, qui ne se voulait d'ailleurs qu'un moment de réflexion et d'étude et non une assemblée délibérante.

A la Maison Montmorency, le groupe en était à sa sixième rencontre de groupe depuis la tenue du congrès spécial de la Fédération des SSJB, le congrès au cours duquel la Fédération s'était prononcée en faveur de la souveraineté totale du Québec.

Face à face : l'ancienne et la nouvelle Corona



À gauche, l'ancienne Corona, probablement une des importées les mieux cotées sur le marché en Amérique du Nord. Très moderne, très "nord-américaine", beaucoup de tempérament avec un moteur de 90 ch. qui pouvait sans effort, rouler à 80 mi/h, résistante au possible. Une voiture qui vous offrait tout le luxe et la sécurité qu'on attend d'une bonne voiture. Et tout ça, à un prix formidablement bas. Mais après six ans, nous avons amélioré la Corona. Pas seulement modifier ceci ou cela. L'améliorer vraiment.

Donc, voici la nouvelle Corona de Toyota. Et qu'est-ce qu'elle a de si neuf, direz-vous ? D'abord, rien qu'à voir, on voit bien. Elle est plus longue, plus large, plus spacieuse, plus puissante, plus rapide.

Prenez le moteur, par exemple ! Un quatre cylindres à arbre à comes en tête, 108 chevaux. Vous pouvez le pousser à 105 milles à l'heure ou rouler en touriste à 85 mi/h. Consommation moyenne : 32 milles au gallon.

Les freins à tambour, nous les avons remplacés par des freins à disque assistés à l'avant. La visibilité aussi a été améliorée. Les petites fenêtres d'aération ont disparu. Partout : des glaces de sécurité teintées.

Les glaces latérales sont incurvées pour donner plus de place aux passagers. Sièges-baquets à dossier inclinable ou banquette avant, c'est à votre goût. Et ce n'est pas tout. La nouvelle Corona de

Toyota est munie d'un dégivreur électrique de glace arrière, d'un système anti-vol sur la colonne de direction, d'une montre électrique, d'un système d'aération qui renouvelle l'air même quand les fenêtres sont fermées et en plus, d'un équipement de sécurité amélioré, plus sûr. Et ainsi de suite... une amélioration en amène une autre. Il n'y a que le nom de la voiture qui soit resté le même. Ce que les autres manufacturiers vous offrent volontiers "en extra", la Corona vous l'offre au prix de base (sauf la radio). Et notre prix de base est drôlement bas. Ça... c'est une chose que nous ne changerons jamais.

NOUVELLE TOYOTA CORONA. \$2470.

(modèle 4 vitesses)



Prix de détail suggéré f.a.b. à Montréal. Non compris : fret, manutention, immatriculation et taxes de vente.

SHERBROOKE

PROULX ET COULOMBE AUTO INC.

1245 rue Galt Est — Tél. : 563-2474

DRUMMONDVILLE

GOUGEON AUTOMOBILES LTD.

950, Boul. St-Joseph — Tél. : 478-2233

GRANBY

Claude Charpentier Automobile Enr.

R.R. No. 4, Chemin St-Paul d'Abbotsford
Tél. : 378-3969

Intervention gouvernementale
Profitant des circonstances

Boycottage pour une troisième journée de suite à Scotstown

SCOTSTOWN — Les parents des élèves de 4e et de 5e années de Scotstown ont décidé hier de boycotter pour une troisième journée consécutive les classes des élèves qui se rendent à Bury.

Selon les renseignements obtenus, M. Michel Marenco, représentant du ministère de l'Éducation, s'affairait hier à rencontrer les autorités de la Commission scolaire d'East Angus en compagnie de quelques experts en administration afin de trouver une solution à ce conflit.

Il semblerait qu'une décision devrait être apportée avant ce soir alors que la Commission scolaire doit tenir une réunion.

Player's GRAND PRIX CANADA

March! Matra! Lotus! McLaren!

La puissance et l'audace se sont donné rendez-vous le 20 septembre au Circuit Mont-Tremblant: c'est là que les conducteurs les plus renommés prendront place dans les bolides les plus rapides du monde pour se disputer les honneurs du Grand Prix, ainsi qu'un total de \$155,000 en argent! Venez assister au Player's Grand Prix, la seule compétition de formule 1 au Canada.

Billets réservés en vente aux magasins Miracle Mart et aux Billeteries Electroniques T.R.S.

DIMANCHE
20 SEPT. 1970
LE CIRCUIT
MONT-TREMBLANT

ORGANISÉ PAR
LA F.C.S.A.

